

volume 17, numéro 4, automne 2017

ovinquébec

Bulletin d'information des Éleveurs d'ovins du Québec et de ses partenaires



AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PAGE 05

23^E SYMPOSIUM NORD-AMÉRICAIN

SUR LA PRODUCTION DE LAIT DE BREBIS

PAGE 11

NOUVEAUTÉS

- ▶ CONCOURS DU PATENTEUX : 13
- ▶ PAGE DE LA RELÈVE : 12
- ▶ LETTRE OUVERTE : 10

MISSION 2017

ONTARIO

PAGE 46



SOMMAIRE

automne 2017, volume 17, numéro 4

- 03 **Mot du président** | 10 ans d'action et de détermination
- 05 **Avis de convocation** | AGA 2017
- 06 **Page du réseau ovin national** | Réseau ovin national
- 08 **Actualités** | bêtes nouvelles
- 10 **NOUVEAU** | La parole est à vous !
- 11 **Production de lait de brebis** | 23^e Symposium
- 12 **NOUVEAU** | Page de la relève
- 13 **NOUVEAU** | Concours du patenteur de la bergerie
- 14 **Marché** | BILAN 2016 : Québec - St-Hyacinthe - Ontario / Canada /
- 15 **Marché** | Encan spécialisé de la Grande fête 2017
Agence de vente | Calendrier
- 16 **Élevage** | Acheter à bas prix... est-ce vraiment payant ?
- 18 **Traçabilité** | Faites vos déclarations de traçabilité à l'aide d'un téléphone intelligent !
- 19 **SEMRPQ** | Un besoin en formation identifié par les éleveurs pur-sang.
- 20 **Projet** | Portrait de la résistance génétique des béliers de race pure au Québec... les résultats
- 23 **SEMRPQ** | Tournée de Formation sur la génétique et la conformation des sujets reproducteurs... dès janvier 2018
- 25 **Santé** | Prévention des avortements c'est chez vous que ça commence
- 28 **Promotion** | Portes ouvertes sur les fermes du Québec, une 15^e édition réussie !
- 29 **Coûts de production** | Gagner des kilos, c'est positif !-
- 30 **CEPOQ** | Pique-nique ovin provincial et 20 ans du CEPOQ, déjà un classique, avec une touche festive en 2017 !
- 32 **Vulgarisation** | NOUVEAUTÉS | Fiches techniques pour vous accompagner dans une régie biosécuritaire de votre troupeau ovin !
- 36 **Chronique du berger** | Bâton de lecture intelligent : le haut de gamme des lecteurs RFID
- 38 **Santé** | récolte de semence de béliers : nouvelles avenues !
- 40 **Programme québécois d'assainissement** | Tableau Maedi visna
- 41 **CEPOQ** | Ça bouge à la Classique canadienne 2017
- 44 **CEPOQ** | Nouveaux projets au CEPOQ !
- 45 **LEOQ** | Projets sur la ligne de départ ou en cours de réalisation
- 46 **Industrie** | Mission en Ontario 2017, Holstein Agro Expo

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. LEOQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

Les Éleveurs d'ovins du Québec

Maison de l'UPA

555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil QC J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0530 ■ Télécopieur : 450 674-4415

Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION

NO° 40049100



Éditeur

Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ)

Tél. : 450 679-0540 p. 8484

www.agneauduquebec.com

Partenaires

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

Tél. : 418 856-1200

info@cepoq.com ■ www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

Téléphone : 418 359-3832

semrpq@cepoq.com ■ www.semrpq.net

ABONNEMENT OU ANNONCEURS:

Marion Dallaire, mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

En page couverture :

Photographie : LEOQ

Rédacteurs

Sylvain Blanchette

Johanne Cameron

Raphaël Chevalier

Marie-Josée Cimon

Geneviève Côté

Catherine Element-Boulianne

Frédéric Fortin

Geneviève Goulet

Marion Dallaire

Stéphanie Landry

Yves Langlois

Anne Leboeuf

Hélène Méthot

Cahty Michaud

Hugo Plante

Gaston Rioux

Amélie St-Pierre

Léda Villeneuve

MOT DU PRÉSIDENT

NOS PARTENAIRES, SOURCE INDISPENSABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ

YVES LANGLOIS, PRÉSIDENT, LEOQ



Ma deuxième année à la présidence des Éleveurs d'ovins du Québec vient de s'écouler. Une année très occupée au cours de laquelle plusieurs dossiers ont progressé. Ce fut une année particulièrement marquée par les échanges avec nos précieux partenaires et collaborateurs de l'industrie que sont le Centre d'expertise en production ovine du Québec et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, les acheteurs, les distributeurs et le gouvernement. Je tiens à souligner également les échanges avec nos partenaires canadiens, l'Ontario Sheep Marketing Agency et l'Alberta Lamb Producers, qui ouvrent de nouvelles avenues.

Dans un autre ordre d'idées, je ne peux passer sous silence un changement majeur à la direction de notre organisation. J'en profite pour remercier madame Amina Baba-Khelil pour ces années à la direction de LEOQ. J'ai apprécié travailler étroitement avec elle et je lui souhaite de grands succès pour la poursuite de sa carrière.

FAITS MARQUANTS POUR 2016-2017

- ▶ La forte demande mondiale pour l'agneau, ce qui a généré des prix records pour l'agneau au Québec et en Ontario.
- ▶ Le refus par la RMAAQ de la demande d'approbation du Règlement sur les contributions au niveau de la Régie des marchés agricoles pour mettre en place un prélevé spécial de 0,50 \$/agneau destiné à la promotion. LEOQ continuera ses démarches au courant de l'automne afin d'assurer l'avenir du volet promotionnel des produits ovins québécois.
- ▶ La première représentation de LEOQ à la Table de développement de la production biologique qui se tenait en septembre également.
- ▶ La participation active de LEOQ avec ses partenaires du Réseau ovin national (Ontario et Alberta) à la Rencontre nationale de l'industrie ovine en septembre dernier à Toronto. Cet événement a permis l'échange entre les producteurs de toutes les provinces canadiennes afin d'assurer l'essor de l'industrie ovine.



COUP DE CŒUR ET COUP DE GUEULE 2016-2017

Cette année, certains dossiers ont été marquants. Mon coup de cœur a certainement été l'acceptation par les acheteurs de la formule de prix pour l'agneau lourd. À son opposé, mon coup de gueule est le refus de la RMAAQ d'approuver le prélevé promotion sur les agneaux assurés à la Financière agricole et le dossier devra être repris à l'assemblée de cette année."





Se tourner vers l'avenir est certainement notre meilleure option pour développer et faire avancer notre secteur. Suite aux réponses d'appui favorables reçues, plusieurs projets ont été amorcés :

- *Un inventaire et une analyse de système de mise en marché et de modèles de production.*
- *Un appui pour le 23^e Symposium Nord-Américain sur la production de lait de brebis (DSANA : Dairy Sheep Association of North America).*
- *Un projet touchant des modifications au protocole de transfert d'information entre LEOQ et Agri-Traçabilité Québec (ATQ) qui permettra, entre autres, de raffermir notre système de mise en marché collectif pour l'agneau lourd*
- *Information économique sur les coûts de production des sujets de remplacement en production ovine*
- *Un projet visant le développement d'une stratégie de communication concertée au sein de la Filière ovine du Québec.*

Il est également important de souligner le nouveau projet qui nécessite l'implication des producteurs ovins : **Lancement de la Campagne de sensibilisation et de prévention des avortements dans les élevages caprins et ovins.** Il s'agit d'une campagne volontaire dans laquelle une visite vétérinaire préventive de deux heures gratuites permettra à l'éleveur de discuter avec le médecin vétérinaire sur les causes, le diagnostic, la prévention et le contrôle des avortements dans son troupeau (page 25).

Je vous invite à y participer en grand nombre !

L'avenir, c'est également la relève. Le secteur ovin a de nombreuses options pour se développer. La croissance du secteur ne peut se faire sans une relève dynamique.

Producteurs d'expérience ou de la relève, je vous invite à participer en grand nombre à vos assemblées régionales et à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra les 23 et 24 novembre prochains à Victoriaville. Cette année, on souligne les 10 ans de l'Agence de vente !

Au plaisir de vous y rencontrer !

Yves Langlois

Yves Langlois

AVIS DE CONVOCATION

À tous les éleveurs d'ovins du Québec

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous convoquons aux assemblées générales annuelles des Éleveurs d'ovins du Québec et du Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec qui se tiendront à la date, lieu et heure suivants :

DATES : 23 et 24 novembre 2017

HORAIRE:

AGA du Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec

- 23 novembre : 13 h 30 (inscription : 12 h 30)
- 24 novembre : 9 h

AGA des Éleveurs d'ovins du Québec

- 24 novembre : 15 h 30 (à la suite de l'assemblée du plan conjoint)

LIEU : Le Victorin

19, boul Arthabaska
Victoriaville (Québec) G6T 0S4

**10^E ANNIVERSAIRE DE L'AGENCE
DE VENTE DES AGNEAUX LOURDS**
Pour souligner cet événement
spécial, un cocktail aura lieu le 23
novembre après l'assemblée.

Soyez des nôtres !

Prenez note que lors de ces assemblées, les délégués seront appelés à voter sur une proposition visant à la mise en place d'une contribution spéciale pour la promotion de l'agneau du Québec.

Lors de ces deux assemblées, nous traiterons, entre autres, des points suivants :

- Résolution visant à modifier le Règlement sur les contributions des producteurs d'ovins afin de mettre en place une contribution spéciale pour la promotion de l'agneau de 0,50 \$/agneau pour 2018 et 2019
- Résolution sur les substituts des administrateurs de LEOQ lors des instances
- Développement du marché
- Développement de la production ovine
- Réflexion sur l'encan spécialisé
- Réseau ovin national (*National Sheep Network*)
- Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)
- Promotion et mission en Ontario et au Colorado
- Approbation du rapport des activités de l'année écoulée;
 - De mise en marché
 - De relation avec la filière et politiques
- Approbation du rapport financier 2016-2017
- Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2017-2018

Il sera possible de consulter l'ordre du jour détaillé sur le site www.agneauduquebec.com dès le 8 novembre 2017.

Comptant sur votre présence et votre participation, nous vous prions d'accepter, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Raphaël Chevalier

Raphaël Chevalier
LEOQ

Le 11 octobre 2017



RÉSEAU OVIN NATIONAL

NATIONAL SHEEP NETWORK

Le Réseau ovin national a été créé en novembre 2016. Composé à l'heure actuelle de trois organisations ovines provinciales, soit l'Alberta Lamb Producers (ALP), l'Ontario Sheep Marketing Agency (OSMA) et Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ), le Réseau ovin national a été mis sur pied pour accroître l'efficacité des ressources dans la défense de l'industrie ovine canadienne.

S'unissant pour aborder des questions d'intérêt commun, les présidents et vice-présidents de ces trois organisations se réunissent mensuellement par téléconférence. Les provinces actuellement membres du réseau sont celles qui ont exprimé un intérêt pour les questions nationales et qui se sont engagées à les aborder de manière active.

Fonctionnant sans budget officiel, le Réseau ovin national permet aux organisations membres de payer la défense de leurs droits selon leurs moyens et de fournir les ressources qu'ils peuvent en matière de personnel de soutien. Cette approche permet aux membres de mieux définir leurs priorités quant aux dépenses, les décisions budgétaires étant prises selon les besoins.

Il s'agit certes d'une approche non conventionnelle pour assurer une présence nationale et, pour une industrie aussi petite, le financement d'une organisation nationale formelle représente un défi. **Toutefois, après dix mois d'activités, le Réseau ovin national a démontré qu'une organisation nationale virtuelle pouvait**

donner de bons résultats. Ses principales actions sont :

- ➔ Membre actif de la Fédération canadienne de l'agriculture.
- ➔ Seul membre éleveur de bétail à faire partie de la *Ag-Growth Coalition* pour la croissance agricole, qui a réclamé avec succès un examen complet des programmes de gestion des risques de l'entreprise pour les agriculteurs canadiens afin de mieux aborder les risques et les débouchés de l'agriculture du 21^e siècle. Le Réseau s'assure maintenant que l'industrie soit un partenaire de confiance et fasse autorité en matière de processus de révision.
- ➔ Engagement actif sur le plan international, dont l'établissement de relations avec l'American Sheep Industry.
- ➔ Pourparlers sur la réforme de l'impôt sur le revenu, l'étiquetage des emballages et les changements proposés au Guide alimentaire canadien.
- ➔ Engagement des organisations provinciales quant aux enjeux en lien avec la traçabilité et au développement du « Canadian Verified Sheep Program ».

Toutefois, après dix mois d'activités, le Réseau ovin national a démontré qu'une organisation nationale virtuelle pouvait donner de bons résultats.

Certains producteurs se disent inquiets de ne pas être tenus au courant des activités du Réseau ovin national.

Comme les organisations provinciales sont membres du Réseau ovin national, la communication du travail du Réseau relève des organisations provinciales. Pour être tenu au courant, veuillez vous assurer de recevoir vos infolettres et magazines provinciaux sans oublier de les suivre sur les médias sociaux. ■

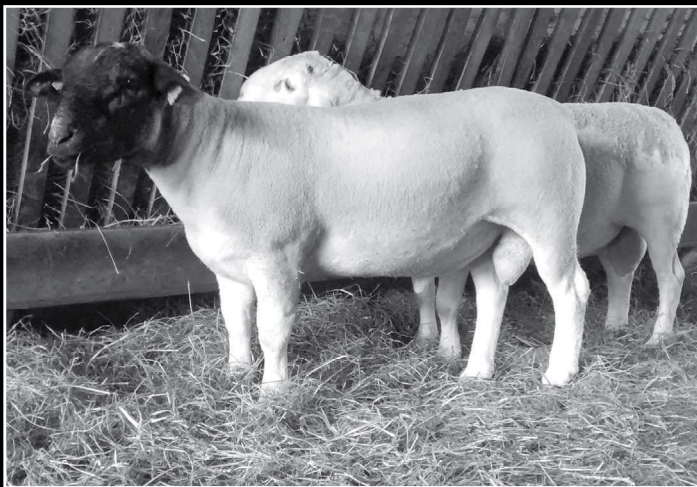
Votre association provinciale est le lien avec le Réseau. Si vous avez un problème, une question ou une préoccupation, faites-en part à votre représentant.

Nous sommes la clé de votre réussite!

Ferme Bernier Campbell Inc.

Éleveur Dorper de race pure

Suivi GenOvis - Statut Diamant Meadi visna



Béliers terminaux disponibles
Gain moyen quotidien élevé

berniercampbell@videotron.ca

www.fermeberniercampbell.com

Tél. : 450 361-9502 • Cell. : 450 522-7051

Ferme RIDO senc.

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau et Suffolk

- Béliers RR et Agnelles RR et QR
- Statut "diamant" pour le Maedi Visna pour les deux races.

**UN ÉLEVAGE AVEC SANTÉ ET GÉNÉTIQUE
SUPÉRIEURES, UN CHOIX PROFITABLE.**



**Utilisez vous aussi
des « RIDO » pour votre élevage !**

130, 3^e Rang Est

Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) G0R 1Z0

www.fermerido.com | 418 856-5140 | rido@videotron.ca

JMP

CONSULTANTS

Services-conseils techniques en
production ovine partout au Québec !

- Amélioration génétique
- Programme de reproduction
- Gestion de la santé du troupeau
- Suivi alimentaire
- Suivi annuel de performance
- Projets de développement
- Production biologique

*Robie Morel et Jessica Lepage, agronome
vous accompagnent !*

Tél. : 418 725-7997 Téléc. : 418 725-7995

info@jmp-consultants.com

www.jmp-consultants.com

Hampshire Québec

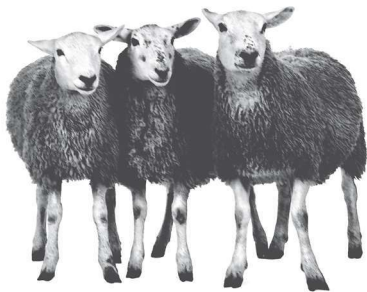


LA race terminale par Excellence!

Bergerie Geneviève Forest	(581) 624-6247
Ferme Jean Christophe d'Amours	(418) 551-9077
Ferme La Bergère	(418) 798-8272
Ferme Manasan	(819) 839-3350
Ferme Panie	(418) 498-3727
Les Bergeries Marovine (MH)	(450) 223-9978

POURQUOI CHOISIR UN BÉLIER HAMPSHIRE ?

- Agneaux très vigoureux à la naissance *
- Croissance rapide *
- Excellent pour produire des agneaux de lait, légers ou lourds
- Carcasse musclée et maigre
- LA race affichant le meilleur progrès génétique pour les mesures de longe de la dernière décennie !



Les produits de lait de brebis se démarquent lors de deux concours

Concours | **Sélection Caseus, le concours des fromages du Québec**

Choisis par un jury de 25 experts en matière d'évaluation sensorielle, les lauréats du concours de 2017 ont été couronnés le 12 septembre au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Québec, au Musée de la civilisation. Au total, sur 226 fromages inscrits par 50 fromageries, 24 fromages de partout au Québec se sont distingués dans les différentes catégories de la compétition.

Pour une autre année, la Fromagerie Nouvelle-France a su se démarquer et a remporté le 1^{er} prix avec son fromage Le Pionnier, fait d'un mélange de lait de vache et de lait de brebis.
www.caseus.ca/laureats.

Concours | **American Cheese Society**

L'American Cheese Society tenait son concours 2017 à Denver au Colorado. Avec plus de 2000 produits participants, la Fromagerie Nouvelle-France et La Moutonnière peuvent être fiers de s'être démarquées !
www.cheesesociety.org.

Félicitations ! ■

Insolite | **Un mouton s'offre un tour de voiture de police**

En juillet dernier, un mouton égaré sur l'autoroute 20 a été ramené sur le siège arrière d'une autopatrouille de la Sûreté du Québec de Rimouski dans le Bas-Saint-Laurent.

En effet, des policiers de Rimouski ont accueilli un bien drôle de passager sur leur siège arrière. Ils ont été appelés à intervenir sur l'autoroute 20 à la hauteur de Sainte-Luce, en raison de la présence d'un mouton qui s'amusait à traverser l'autoroute.

Source TVA ■

AGNEAU QUÉBEC | **Matériel promotionnel**

De nouveaux livrets de recettes d'agneau du Québec sont disponibles, LEOQ peut également vous faire parvenir des étiquettes autocollantes rondes (en roulette de 500), des étiquettes carrées pour les portes et les vitrines et des guides de coupes. *Hâtez-vous, les quantités sont limitées !*

Contactez LEOQ au 450 679-0540, poste 8484 ■



Changement à la direction



L'équipe des Éleveurs d'ovins du Québec tient à remercier madame Amina Baba-Khelil pour le travail réalisé tout au long des sept années qu'elle a consacrées aux Éleveurs d'ovins du Québec. De 2010 à 2013, elle était chargée de projet. Au cours des quatre dernières années, elle a occupé le poste de directrice générale. Par sa détermination, son dévouement, son intégrité, son énergie et sa motivation, elle a démontré qu'en mettant tout son cœur dans une cause, on peut aller loin ! On se souviendra longtemps du passage d'Amina à LEOQ !

Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets futurs !



FORMATION | **La GÉNÉTIQUE et la CONFORMATION des sujets reproducteurs**

À venir en janvier 2018 ! Après 10 ans, cette formation est enfin de retour ! Ne la manquez surtout pas ! Surveillez votre boîte aux lettres pour connaître les dates, les lieux et les modalités d'inscription. Une carte postale vous sera acheminée à la fin du mois de décembre. Pour plus de détails, contactez la SEMRPQ (Cathy Michaud, 418 359-3832 ou sempq@cepoq.com) ■

Facebook | **Ovin Québec**

Votre magazine aura maintenant sa page Facebook ! Les liens Internet, les vidéos seront plus faciles à atteindre de cette source.



Agence | **Le quotidien à l'Agence**

Tous les agneaux lourds produits au Québec y sont transigés. Savez-vous ce que nécessite la gestion d'une telle structure ? LEOQ a réalisé une vidéo pour expliquer le déroulement quotidien à l'Agence de vente des agneaux lourds. La vidéo a été lancée lors du Pique-nique ovin du Centre d'expertise en production ovine du Québec de juillet dernier.

www.youtube.com/watch?v=MhyihGqjSsM ■



Nouvelle fiche technique | **Mesures aux ultrasons**

On y traite :

- ➔ Des étapes préliminaires avant la visite du technicien;
- ➔ De la préparation du chantier de travail;
- ➔ De la prise de mesures aux ultrasons elle-même.

Il s'agit là d'un excellent aide-mémoire pour les éleveurs qui utilisent déjà le service et elle comprend une foule d'informations pour les entreprises qui désirent en savoir davantage ou qui souhaitent recevoir le service! Téléchargez-la sur notre site Internet à www.cepoq.com dans la section **Fiches techniques**. ■



CEPOQ | **Notre envoyé spécial au Canada's Outdoor Farm Show !**

Si les équipements de pointe vous intéressent, notre envoyé spécial au *Canada's Outdoor Farm Show*, M. Sylvain Blanchette, vous suggère de visiter la page Facebook du CEPOQ pour y découvrir les photos et la vidéo à ce sujet déposées à la mi-septembre. ■

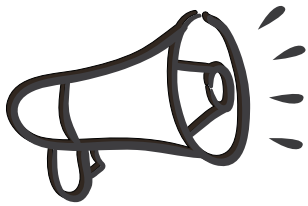
LEOQ | **Tournée des régions 2017**

L'assemblée de votre région est l'occasion de connaître les projets en cours, discuter avec les producteurs de votre région, rencontrer les représentants de LEOQ et faire entendre votre opinion. Les principaux sujets 2017 toucheront :

- ➔ La revue de l'année LEOQ
- ➔ Les initiatives et le prélevé promotion
- ➔ Le développement de notre industrie

Tournée annuelle des Syndicats ovins régionaux 2017

Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons du Saguenay-Lac-St-Jean	10 octobre 2017
Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie	11 octobre 2017
Syndicat des producteurs d'ovins de la Montérégie	12 octobre 2017
Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de Lanaudière	13 octobre 2017
Syndicat des producteurs ovins Outaouais/Laurentides	14 octobre 2017
Producteurs d'agneaux et moutons du Centre-du-Québec et de la Mauricie	16 octobre 2017
Producteurs d'Ovins de la Chaudière-Appalaches et Québec	17 octobre 2017
Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la Gaspésie-Les-Iles-de-la-Madeleine	19 octobre 2017
Syndicat des producteurs d'ovins du Bas Saint-Laurent	20 octobre 2017
Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons d'Abitibi-Témiscamingue	ND



La parole est à vous !

Les Éleveurs d'ovins du Québec vous donnent la possibilité de vous exprimer !

Une **nouvelle tribune** est maintenant disponible pour tous les producteurs ovins, les intervenants du secteur qui veulent s'exprimer dans la **chronique Lettre ouverte**.

Cette nouvelle section vous permettra de partager votre opinion avec tous les lecteurs.

Voici comment procéder :

- Le texte doit contenir au maximum 500 mots
- Faire parvenir votre texte format Word à Marion Dallaire par courriel mdallaire@upa.qc.ca



Avec l'Arcott Rideau, plus d'agneaux et plus de kg



Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418 635-1329	petite.bergere@hotmail.com
Ferme Mica	St-Eusèbe	418 899-6907	mica_21@hotmail.ca
Ferme MK et fils senc	St-Nazaire d'Acton	450 278-6766	fermemk@hotmail.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca

Pour plus d'information : visitez le www.semrpq.net section Éleveurs

- Performez grâce à des sujets adaptés à nos systèmes de production intensifs
- Le meilleur choix pour ceux qui recherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière
- Production **2.44 agneaux** sevrés/brebis/an et **58.6 kg** agneaux produits à 50 jr/brebis/an (donnée Génovis 2015)

Au programme

Des conférences, dont :

- *Évolution génétique de la race Lacaune*
et
Travailler avec les semences fraîches—méthodologie française.
par Emma Singla (GÉNÉLEX – FRANCE)
- *Problème de reproduction—les pistes de solutions*, par Richard Bourassa (PHD Vétérinaire)
- *Application des procédures d'insémination non chirurgicale*, par Jim Weber (PHD-DVN)
- Entrevue avec Tommy Lavoie (Les Brebis du Nord, QUÉBEC) et Jean-Paul Houde (Bergerie La Nouvelle France, QUÉBEC)
- *Programme Genovis*, par Johanne Cameron, agr., M.Sc., Chargée de projet R&D (CEPOQ, QUÉBEC)
- *Maedi Visna*, par le Dr Gaston Rioux—médecin vétérinaire.

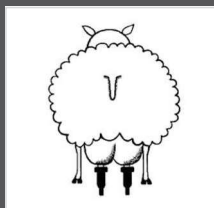
Et aussi...

- Un banquet -
- Une soirée 5 à 7 -
- Visites de fermes -
- Atelier de transformation fromagère -

La journée fromagère (atelier)
à Ste-Élizabeth-de-Warwick (Qc)
donné par Marie-Chantal Houde
de la Fromagerie Nouvelle-France

Pour la programmation complète
et plus de détails, consulter le

dsana.org



23^e Symposium Nord-Américain sur la production de lait de brebis

30 novembre,
1^{er} au 3 décembre 2017
Orford, Québec

Des conférenciers de calibre mondial :

Emma Singla, France

Agronome spécialisée en filière ovine qui a intégré l'UPRA Lacaune, organisme de sélection de la race Lacaune. Elle travaille aussi pour Génélex, chargé de la diffusion de matériel génétique à l'exportation

Dr Jim Weber, États-Unis

Jim Weber, (PHD-DVN) est un vétérinaire de l'Université du Maine qui mène des recherches se rapportant au problème de reproduction chez les ovins.

Les visites de fermes se dérouleront à :

La Bergerie Nouvelle France—Racine (Qc)

La Bergerie Fou du Berger—Coaticook (Qc)

Inscription en ligne : dsana.org

**OVIN
QUÉBEC**
LES ÉLEVEURS D'OVINS DU QUÉBEC

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale


Memphrémagog
MRC

Canada

Québec

Nouvelle publication



Page pour la relève en
production ovine

Cette nouvelle section est destinée à la relève en production ovine du Québec. À chaque édition, les membres du groupe seront invités à répondre à une question.

Tu veux :

- ▶ Faire entendre ta voix
- ▶ Donner ton avis
- ▶ Partager des idées ou des expériences avec les autres

Participe à cette page en devenant un membre actif du groupe sur Facebook.

Contacte Marion par courriel à mdallaire@upa.qc.ca ou Rock Éric à rockerichounhouigan@upa.qc.ca



**Tu veux t'impliquer davantage ?
Faire partie des décisions ?**

**Inscris-toi dans
la relève de LEOQ.**

Contacte Rock Éric par texto au
514 893-2466 ou par courriel à
rockerichounhouigan@upa.qc.ca



Après le cocktail dînatoire des 10 ans
de l'Agence de vente tenu dans le cadre de
l'assemblée annuelle générale le 23 novembre prochain.

▶ À compter de ce numéro, Les Éleveurs d'Ovins du Québec présenteront des astuces « techno » afin de faciliter la vie des producteurs dans leurs tâches quotidiennes.

*Vous recevez un appel de Mme LEOQ vous informant qu'elle a besoin que vous transmettiez un formulaire Px par courriel ?
Vous n'avez pas de scanner/imprimante ? Avez-vous un smartphone et une connexion internet à portée de main ?*

VOICI LA SOLUTION :

iPhone : Rendez-vous dans l'App store



Android : Rendez-vous dans le Google Play



Recherchez le logiciel « CamScanner »



Ce logiciel mobile vous permet d'utiliser l'appareil photo de votre téléphone pour scanner des reçus, des notes, des factures, des discussions de tableau blanc, des cartes de visite, des certificats, etc. Vous pourrez ensuite envoyer le document à qui vous souhaitez, ou le conserver pour vous-même. Avec CamScanner vous ne perdrez plus jamais aucun document important!

L'ASTUCE TECHNO

*Ce n'est pas facile de comprendre tout ce charabia ?
Vous avez des enfants, des jeunes ? Ils sauront vous montrer !
Vous pouvez également contacter Rock Éric au 450 679-0540 poste 8973*

CONCOURS

du

PATENTEUX

de la bergerie

Prix : 100 \$/truc gagnant

*Les trucs gagnants seront publiés dans
l'édition du printemps d'Ovin Québec*

Pour participer

Soumettre les meilleurs trucs et astuces utiles en bergerie.
Une description complète accompagnée de photographies.

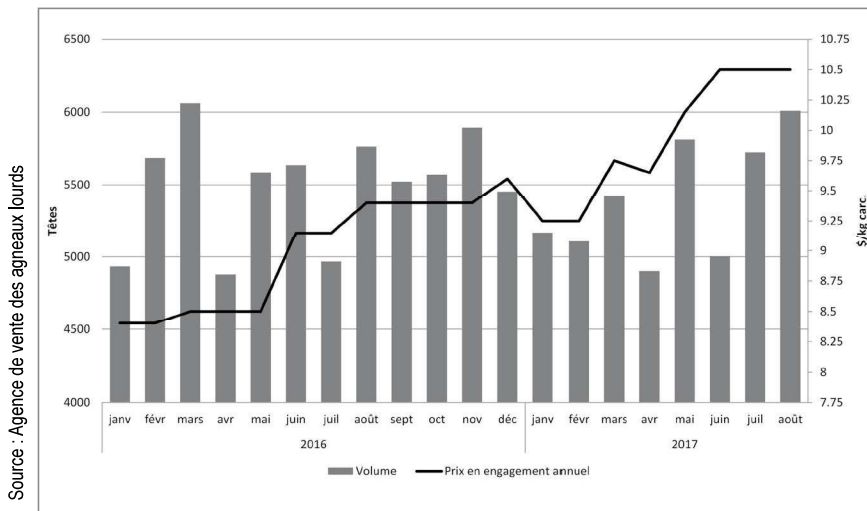
Envoyer par courriel à :

Marion Dallaire,
Chargée de communication, LEOQ
mdallaire@upa.qc.ca
450 679-0540 p. 8332

Tous les bons trucs et astuces seront gagnants !



Ventes des agneaux **lourds au Québec**



Le volume d'agneaux lourds commercialisé à l'Agence de vente durant les 8 premiers mois de l'année en 2017 constant (-0,3 %) avec celui écoulé au cours de l'année précédente pour la même période (43 650 têtes). Le poids carcasse total vendu a diminué de 10 % par rapport à 2016. Le revenu des producteurs a quant à lui connu une augmentation totale de 12 %, due à un meilleur prix en 2017. Cette augmentation est due en partie à une meilleure qualité d'agneaux mis en marché. Il y a eu une diminution de 1 % par rapport à 2016 et nous enregistrons pour cette période la meilleure moyenne de conformation obtenue depuis 5 ans.

Le prix négocié en engagement annuel était stable à 10,50 \$/kg pour la période d'été 2017. L'offre est restée nettement inférieure à la demande soit un manque d'environ 205 agneaux/semaine. ■

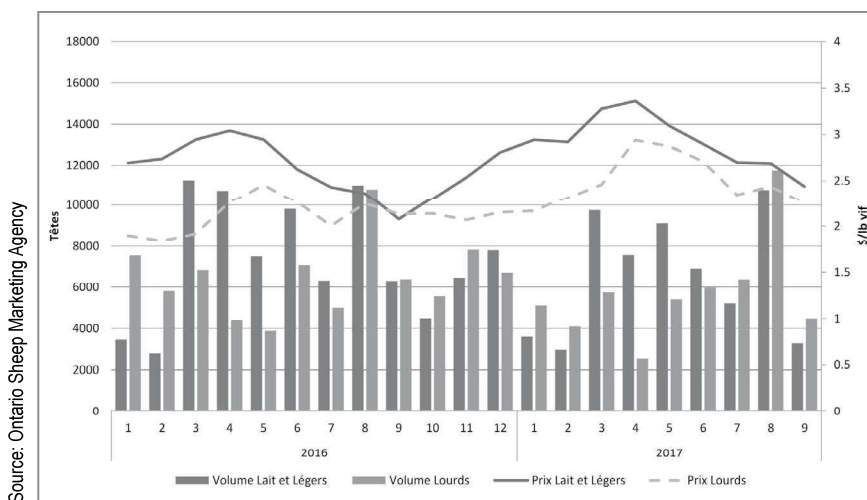
Ventes des agneaux **de lait et légers à l'encan de St-Hyacinthe**



Les prix à l'encan cette année ont battu des records qui se sont maintenus au cours des 9 premiers mois. Le prix moyen de l'agneau de lait a graduellement augmenté, connaissant un pic au courant du mois de mars (Pâques) à 3,78 \$/ lb vif.

Le volume d'agneaux légers ayant transité à l'encan s'élève à 42 129 agneaux pour les 9 premiers mois de l'année 2017. Le volume mis en marché durant les mois de janvier à septembre 2017 a donc diminué de près de 1 % par rapport à 2016, contrairement aux augmentations de volume observées entre 2015 et 2014. Le prix a toutefois été en moyenne de près de 17 % supérieur en 2017 par rapport à 2016 pour la même période. ■

Ventes des agneaux **en Ontario**



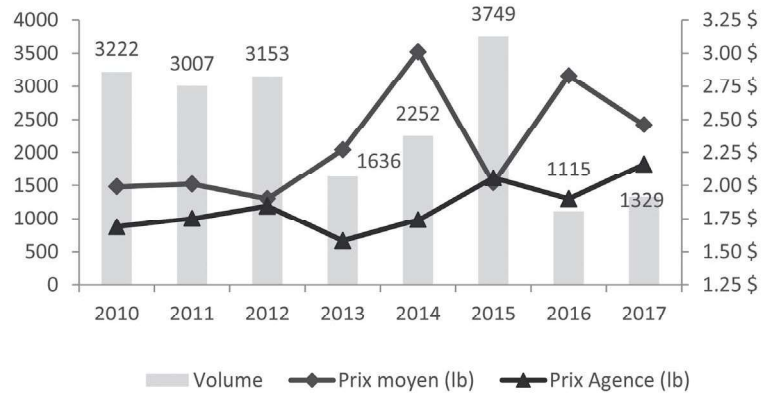
Durant les 9 premiers mois de l'année, le volume d'agneaux lourds transigés dans les encans en Ontario a connu une baisse de 8 % par rapport à l'année précédente. Du côté des agneaux légers, l'augmentation est similaire, soit près de 15 %. Ces diminutions du nombre d'agneaux mis à l'enchère pour toutes les catégories d'agneaux ont eu des répercussions à la hausse sur le prix des agneaux de 11 % et 15 % respectivement pour les légers et les lourds par rapport à 2016. ■

Grande fête 2017

L'encan spécialisé de la Grande fête (Aïd al Adha ou Aïd al kébir) s'est tenu le 31 août dernier à St-Hyacinthe. Un total de 1 329 agneaux lourds ont été mis aux enchères pour un prix moyen de 2,46 \$/lb vif (voir tableau). Le prix s'explique par un volume record en Ontario qui a fait diminuer la demande au Québec. Les acheteurs n'étaient pas assez nombreux au rendez-vous. Comparativement au Québec, il s'est écoulé un total de 7 876 têtes en Ontario, toutes catégories confondues. Le prix moyen était de 12,15 kg vif. ■

Répartition des prix à l'encan spécialisé de la Grande fête 2017					
En livre vif					Prix moyen en kg
Strates de poids	Nombre	Prix moyen	Min	Max	
<70	2	2,50 \$	2,50 \$	2,50 \$	11,85 \$
70-80	104	2,41 \$	1,40 \$	2,60 \$	11,40 \$
80-90	111	2,63 \$	2,20 \$	2,82 \$	12,47 \$
90-100	326	2,56 \$	1,50 \$	2,80 \$	12,15 \$
100-110	353	2,48 \$	2,10 \$	2,70 \$	11,74 \$
110-120	302	2,36 \$	1,85 \$	2,70 \$	11,20 \$
120-130	112	2,35 \$	1,20 \$	2,60 \$	11,15 \$
>130	19	2,14 \$	1,65 \$	2,55 \$	10,16 \$
Total général	1 329	2,46 \$	1,20 \$	2,82 \$	11,68 \$

Évolution des volumes et prix moyens à l'encan spécialisé



AGENCE DE VENTE DES AGNEAUX LOURDS

CALENDRIER

D'OCTOBRE 2017 À JANVIER 2018

Légende: SEM : numéro de la semaine | P2 : période de deux semaines | P3 : période de trois semaines

OCTOBRE 2017									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
20	14	40	1	2	3	4	5	6	7
21	14	41	8	9	10	11	12	13	14
21	14	42	15	16	17	18	19	20	21
22	15	43	22	23	24	25	26	27	28
22	15	44	29	30	31				

NOVEMBRE 2017									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
22	15	44				1	2	3	4
23	15	45	5	6	7	8	9	10	11
23	16	46	12	13	14	15	16	17	18
24	16	47	19	20	21	22	23	24	25
24	16	48	26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE 2017									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
24	16	48						1	2
25	17	49	3	4	5	6	7	8	9
25	17	50	10	11	12	13	14	15	16
26	17	51	17	18	19	20	21	22	23
26	17*	52	24	25	26	27	28	29	30
1	1	1	31						

JANVIER 2018									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
1	1	1		1	2	3	4	5	6
1	1	2	7	8	9	10	11	12	13
2	1	3	14	15	16	17	18	19	20
2	2	4	21	22	23	24	25	26	27
3	2	5	28	29	30	31			

Le calendrier est également disponible sur le site Internet www.agneauquebec.com/FPAMQ sous l'onglet Agence.

*Veuillez prendre note que la dernière période de l'année pour les ententes de trois (3) semaines compte 4 semaines. Afin de combler votre engagement annuel pendant cette dernière période, vous devrez livrer 4/3 (1,33) fois le volume prévu

ÉLEVAGE

ACHETER À BAS PRIX... EST-CE VRAIMENT PAYANT ?

STÉPHANIE LANDRY, AGR.,

CONSEILLÈRE SPÉCIALISÉE EN PRODUCTIONS OVINE ET CAPRINE, MAPAQ

Photo : Éric Labonté, MAPAQ

Il vous est assurément déjà arrivé d'acheter un produit d'entrée de gamme, par exemple un chandail. Vous le portez une fois, le lavez, et il se retrouve tout déformé ou couvert de peluches. Vous l'avez payé 25 dollars, et cela faisait votre affaire sur le coup, même si vous vous auriez préféré celui à 60 dollars que vous trouviez trop cher. Mais là, vous n'avez plus de chandail ni vos 25 dollars. Vous décidez donc de vous reprendre et d'aller chercher le fameux chandail. Cet achat qui, au départ, vous aurait fait dépenser 60 dollars vous en coûte maintenant 85 \$. Votre première décision vous a finalement fait perdre de l'argent !

Un concept qui s'applique aux moutons

Au moment de l'achat de brebis, d'agnelles ou de béliers, l'acheteur veut payer le meilleur prix, saisir une occasion! Par contre, contrairement à un chandail, les animaux représentent une acquisition d'actifs productifs pour une entreprise. Un actif productif est par définition un actif qui apporte un revenu. De ce fait, il faut aller au-delà du nombre d'animaux qu'il est possible d'avoir pour un montant donné et viser plutôt la **QUALITÉ** des animaux disponibles selon son budget. Même si le concept est bien saisi en théorie, en pratique, il n'est pas rare d'être tenté par des offres qui peuvent sembler alléchantes.

Des dépenses indirectes

Tout ce qui est usagé est généralement moins cher, mais demande de la vigilance lors de l'achat. Lorsque l'on parle de brebis, l'expérience démontre qu'il n'est pas rare de devoir réformer au moins 30 % des animaux dans l'année suivant l'achat d'un troupeau existant. Les causes sont diverses (problème de pis, infertilité, âge, etc). Sous-estimés, les problèmes liés à la production laitière sont très fréquents, et cela entraîne une série de conséquences zootechniques non négligeables. Un faible gain moyen quotidien (GMQ) et beaucoup de biberons augmenteront les dépenses d'alimentation et retarderont les revenus.

Être vaillant, c'est bien, mais imaginez tout le temps nécessaire pour rétablir la situation. Finir l'année avec 30 % de brebis en moins, peu d'agneaux vendus et beaucoup de dépenses en poudre de lait, voilà la situation difficile qui attend plusieurs releveurs ou qui résulte de certains projets d'expansion.

Comment s'en sortir

Tout d'abord, il faut être conscient de cette réalité et prendre des décisions en connaissance de cause. Vous pouvez projeter d'acheter plus de brebis ou prévoir un établissement ou une augmentation plus progressives. De plus, envisager l'achat d'agnelles pour compléter un troupeau ou, si possible, démarrer un élevage uniquement avec des



agnelles pourrait être une bonne option. Mais surtout, n'hésitez pas à questionner le propriétaire sur l'état de santé du troupeau (ex. : incidence d'avortements, pneumonie, amaigrissement, mortalité, etc.) et à demander de voir les registres d'élevage ou tout autre document susceptibles de rendre compte de l'état de santé du troupeau. L'âge des animaux ainsi que leur stade physiologique doivent aussi être connus pour établir un juste prix. En effet, c'est le nerf de la guerre : fixer le bon prix en fonction des revenus potentiels de votre acquisition, tout en considérant le temps de travail nécessaire et les pertes. N'hésitez pas à vous faire accompagner dans vos démarches par un conseiller agricole en contactant le réseau Agriconseils de votre région au 1-866-680-1858.

Des programmes de contrôle

Nous avons la chance au Québec d'avoir un excellent programme d'évaluation génétique, appelé GenOvis, et des éleveurs consciencieux qui ont à cœur d'élever des animaux toujours plus performants. Nous avons également le programme d'assainissement des troupeaux pour le maedi-visna qui permet d'acquérir des animaux qui présentent un faible risque d'être infectés et issus de troupeaux où la biosécurité représente un souci constant. Enfin, vous pouvez recourir aux services d'un vétérinaire praticien, ce dernier sera en mesure de vous aider à mieux évaluer la santé des animaux que vous envisagez d'acheter; au besoin, il peut recommander de réaliser certaines analyses avant de conclure l'achat (ex. : détermination de la résistance à la trem-

blante). Aspect souvent négligé, l'entrée des animaux dans un nouveau lieu d'élevage nécessite le respect de certaines règles de biosécurité (quarantaine, acclimatation, etc.) Vous pouvez consulter le site Internet du CEPOQ (Centre d'expertise en production ovine du Québec) pour y consulter, entre autres, des vidéos ou des plans types d'aménagement biosécuritaire.

Pour conclure

La production ovine est une activité exigeante qui demande un souci du détail. L'achat d'animaux est une étape importante, et les conséquences d'un mauvais achat peuvent persister longtemps au sein de l'entreprise et se révéler très énergivores en temps pour redresser la situation. Il en découle des coûts supplémentaires importants. Prenez donc le temps de bien évaluer la dépense et de vous remémorer l'anecdote du chandail, car il est certain que vous avez déjà fait ce type d'expérience. Il faut simplement s'en souvenir pour ne pas refaire les mêmes erreurs. ■

Pour plus d'information ou pour trouver un conseiller agricole dans votre région, contactez le réseau Agriconseils au 1-866-680-1858 ou consulter le www.agriconseils.qc.ca



Photo : Éric Labonté, MAPAQ

TRAÇABILITÉ

FAITES VOS DÉCLARATIONS DE TRAÇABILITÉ À L'AIDE D'UN **TÉLÉPHONE INTELLIGENT** !

GENEVIÈVE GOULET, AGENTE D'ADMINISTRATION ET DE COMMUNICATION, ATQ

Le 5 septembre dernier, Agri-Traçabilité Québec a mis sa toute nouvelle application pour appareils mobiles de type Android à la disposition des producteurs du Québec.



En effet, dans le but d'offrir aux entreprises agricoles un outil convivial et simple à utiliser, Agri-Traçabilité Québec a développé l'application SimpliTRACE Mobile, qui permet aux producteurs de faire leurs déclarations directement à la ferme et en quelques clics seulement.

Offert gratuitement, ce nouvel outil de déclaration a été conçu de manière à ce que les producteurs puissent accéder directement de leur téléphone à la liste complète des identifiants associés à leur dossier, réduisant ainsi les risques d'erreurs de transcription. Facile à installer, SimpliTRACE Mobile est compatible avec tous les bâtons de lecture d'identifiants vendus chez ATQ. Les numéros d'identifiants lus par le lecteur électronique peuvent ensuite être téléchargés dans l'application SimpliTRACE Mobile, nul besoin d'accéder à un autre ordinateur pour effectuer des déclarations. Il est à noter que tous les types de déclarations peuvent être effectués avec l'application SimpliTRACE Mobile.

La nouvelle application fonctionne avec ou sans connexion Internet, les utilisateurs peuvent donc dorénavant enregistrer leurs déclarations peu importe où ils se trouvent. Celles-ci pourront être transmises à la base de données d'ATQ dès que le téléphone intelligent aura capté une connexion réseau.

SimpliTRACE Mobile est disponible pour appareils Android seulement. Une version IOS (iPhone) sera développée prochainement.

Comment obtenir SimpliTRACE Mobile ?

Les entreprises agricoles des secteurs bovin, ovin et cervidé, peuvent télécharger SimpliTRACE Mobile sur Google Play. Des informations supplémentaires ainsi que des outils pratiques tels des guides de téléchargement et d'utilisation sont disponibles sur le site Web d'ATQ à l'adresse suivante :

www.atq.qc.ca/fr/mobile

L'ouverture d'un compte SimpliTRACE est requise pour accéder à l'application SimpliTRACE Mobile. *Vous n'êtes pas encore inscrit à SimpliTRACE ?* Communiquez sans tarder avec le Service à la clientèle d'ATQ :

Pour joindre le Service à la clientèle d'ATQ

**Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30**

Tél. sans frais : 1 866 270-4319 ■





SEMRPQ

UN BESOIN EN FORMATION IDENTIFIÉ PAR LES ÉLEVEURS PUR-SANG.

JOHANNE CAMERON, AGR. M.SC.

Le programme GenOvis est l'outil de prédilection pour appuyer les éleveurs et celui-ci a largement contribué au progrès génétique observé dans les dernières années. L'adoption de stratégies permettant d'accélérer le progrès génétique passe toutefois par des connaissances approfondies des principes d'amélioration génétique. Dans un récent sondage réalisé auprès des membres de la SEMRPQ, les éleveurs ont d'ailleurs indiqué leurs besoins pour une formation hautement spécialisée en génétique, leur permettant d'atteindre plus rapidement leurs objectifs d'amélioration et ainsi accélérer le progrès.

Un projet bénéfique à la filière, mais réservé aux éleveurs sélectionneurs. Afin d'appuyer les éleveurs, la SEMRPQ, en collaboration avec le CEPOQ, réalisera en décembre prochain, des formations spécialisées en génétique pour les éleveurs de race pure qui évaluent leurs sujets sur GenOvis. Pour ce faire, des analyses poussées des performances techniques et génétiques des principales races évaluées au Québec seront effectuées par l'équipe génétique du CEPOQ. Les éleveurs intéressés par ces formations pourront ensuite bénéficier d'une analyse des performances de leur race et de leur troupeau (leur moyenne vs la race). Les résultats de ces analyses seront présentés lors des formations spécialisées, et ce, sur une base non nominative. Ces analyses permettront aux éleveurs participants d'identifier les faiblesses à améliorer dans leur race (et dans leur élevage) et de bénéficier des conseils d'un généticien, afin d'adopter des stratégies concrètes favorisant un progrès génétique plus rapide. Les formations contiendront également toutes les nouveautés du programme GenOvis et des notions avancées en génétique pour les utilisateurs. Finalement, ces journées (une par race) permettront aux éleveurs de discuter de leurs besoins, d'obtenir des réponses à leurs questions, d'échanger sur leurs élevages, mais surtout, de fixer un plan et des objectifs communs d'amélioration.

AUDIENCE CIBLÉE

- Éleveurs de race pure membres de la SEMRPQ
- Hybrideurs utilisant GenOvis (qui veulent en savoir plus sur les performances des races qu'ils utilisent)
- Utilisateurs de GenOvis et/ou futurs éleveurs de race pure

RACES CIBLÉES

- Une journée réservée/race : Suffolk – Hampshire - Arcott Rideau – Romanov - Dorset et Polypay
- Une journée combinée : Toutes autres races (si demandes suffisantes)

DATES LIMITES D'INSCRIPTION ET MODALITÉS

	membres	non-membres
Avant le 27 octobre	35 \$	50 \$
28 octobre au 17 novembre	55 \$	70 \$

Après le 17 novembre : Il sera possible de s'inscrire, mais les éleveurs n'auront pas d'analyse individuelle des performances génétiques de leur troupeau.

Les éleveurs de race pure intéressés à ces formations doivent rapidement s'inscrire auprès de la SEMRPQ afin de bénéficier des analyses prévues dans ce projet. L'information précise sur les dates et lieux des formations (aux environs de Québec) sera acheminée aux membres de la SEMRPQ, ainsi qu'aux utilisateurs de GenOvis. ■

POUR INSCRIPTION, contactez Cathy Michaud de la SEMRPQ :
418 359-3832 ou à semrpq@cepoq.
Pour plus d'information : www.semrpq.net





PROJET

PORTRAIT DE LA RÉSISTANCE GÉNÉTIQUE DES BÉLIERS DE RACE PURE AU QUÉBEC... **LES RÉSULTATS**

CATHY MICHAUD, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEMRPQ & JOHANNE CAMERON, AGR. M.SC

Depuis l'an dernier, la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) a un nouvel environnement d'affaire où la réalisation de projets structurants pour l'élevage ovin et la multiplication des services offerts aux éleveurs sont au cœur de ses actions. Ainsi, depuis quelques mois, différents projets ont été réalisés (et d'autres sont en cours de réalisation), dont celui portant sur la protection du cheptel ovin contre la tremblante grâce à la sélection de sujets plus résistants à la maladie. Quel est le portrait de la résistance génétique des béliers des différentes races élevées au Québec ? Voici les résultats qui ont été obtenus lors de cette étude !

La tremblante et génotypage ?

La tremblante est une maladie neurodégénérative dont l'issue est toujours fatale. Cette maladie à déclaration obligatoire est rare, mais toujours présente et bien actuelle dans le cheptel ovin et caprin canadien. Cette maladie frappe sans égard à la race, au croisement ou à la qualité de la régie de l'éleveur, mais lorsqu'un troupeau est atteint les conséquences sont lourdes. Vers le début des années 2000, un grand nombre d'entreprises furent touchées par la maladie et près de 30 000 sujets furent abattus par

les programmes de contrôle de l'époque. Parmi ces élevages, certaines races furent atteintes plus que d'autres et connurent un recul génétique et économique de plusieurs années, sans compter la perte de diversité génétique liée à l'abattage de plusieurs familles de sujets reproducteurs. Heureusement, des solutions sont maintenant disponibles pour contrer la maladie. Ainsi, depuis plusieurs années, les éleveurs ovins de race pure se sont tournés vers la voie de la résistance génétique pour réduire l'incidence de cette maladie dans le cheptel. Ceci semble porter fruit puisque

le nombre de troupeaux atteints dans la province a fortement diminué depuis les 8 dernières années (données ACIA).

La sélection pour la résistance génétique à la tremblante fait appel au génotypage. Le génotypage permet de savoir si un animal présente dans son ADN, une plus grande sensibilité à développer ou non la maladie, et ce, s'il est en présence du pathogène causant la tremblante dans son environnement (Prion PrPSc). Ainsi, grâce à un échantillon de sang ou de tissu, il est possible de connaître

le bagage génétique d'un animal et de sélectionner les sujets porteurs de gènes leur conférant une meilleure protection contre la maladie. La sélection sur le génotype pour la résistance des animaux à la tremblante est une pratique priorisée dans l'élevage de race pure afin d'améliorer la protection des troupeaux et du cheptel ovin québécois contre la maladie. En effet, puisque les éleveurs de race pure jouent un grand rôle dans la production et la diffusion de sujets d'élevage (pursang ou hybrides), leurs efforts de sélection ont une incidence sur l'ensemble des troupeaux commerciaux qui acquièrent cette génétique.

Le projet réalisé par la SEMRPQ.

Le principal objectif du projet visait à réaliser un portrait de la sensibilité / résistance génétique à la tremblante chez les mâles reproducteurs de différentes races de moutons présentes au Québec. Au total 412 mâles, issus de 11 races différentes et provenant de 22 entreprises ont été génotypés durant ce projet. Dans le cadre du projet, seuls des échantillons sanguins furent prélevés (vétérinaires

praticiens) et analysés au laboratoire de l'Université de Guelph. Les échantillons étaient ensuite analysés pour connaître la composante génétique des animaux à 3 codons d'intérêt en lien avec la résistance génétique à la tremblante, soit les codons #136, 154 et 171 présents sur le gène PrP.

Les résultats en bref ... Le tableau qui suit présente les résultats de fréquence obtenus pour les différents génotypes rencontrés en fonction de la race. Au bas du tableau, on retrouve le nombre de producteurs et de mâles échantillonnés par race. Puisque 4 races ont été échantillonnées au sein d'un seul troupeau, ces races ont été identifiées comme race #1, 2, 3 et 4, et ce, afin de garder la confidentialité des données pour ces éleveurs. Notons que certaines de ces races occupent une place notable dans le schéma génétique québécois.

Il est important de mentionner que le portrait génotypique observé dans les races #1, 2, 3 et 4 est probablement non représentatif de ces dernières,

Comment lire la résistance par génotype?

Codon 171 – Présence de l'allèle R ou Q. L'allèle R est associée à une résistance accrue à la maladie. Un animal « RR » est ainsi considéré résistant à la tremblante. Un animal QQ présente une susceptibilité très élevée à la maladie. Un animal qui porte une allèle R, porte automatiquement une allèle A au codon 136.

Codon 136 – Présence de l'allèle A ou V. L'allèle V est associée à une très forte sensibilité à la tremblante. Lorsqu'un animal est QR au codon 171, on doit absolument vérifier s'il est porteur d'un allèle V au codon 136. Un animal AVQR est plus sensible à la tremblante qu'un sujet AAQR.

Codon 154 – Présence de l'allèle R ou H. Moins présente dans la population étudiée, l'allèle H améliore la résistance face à certaine souche de tremblante. Ce codon est toutefois moins considéré en Amérique du Nord.

mais peut-être le fruit du résultat de sélection des éleveurs (un seul troupeau/race). Ainsi, le portrait aurait pu être largement différent si l'échantillonnage avait été plus large.

Tableau 1. Fréquence des génotypes observés au sein des mâles prélevés dans chacune des races. Les génotypes les plus résistants se retrouvent en haut du tableau.

GÉNOTYPE			RACES										
136	154	171	R1	R2	R3	R4	BL	CD	DP	HA	RI	RV	SU
AA	RR	RR	100 %		83,3 %	81,8 %	25,0 %	47,3 %	50,0 %	48,5 %	72,9 %	54,1 %	63,2 %
AA	RH	RR						5,5 %					
AA	RH	QR					25,0 %						
AA	RR	QR		44,4 %		18,2 %	25,0 %	38,2 %	23,5 %	47,0 %	27,1 %	34,4 %	34,7 %
AV	RR	QR		5,6 %	16,7 %			9,1 %	8,8 %			1,6 %	
AA	HH	QQ					6,3 %						
AA	RH	QQ					18,8 %						
AA	RR	QQ		27,8 %					2,9 %	4,5 %		6,6 %	2,1 %
AV	RR	QQ		22,2 %					5,9 %			3,3 %	
VV	RR	QQ							8,8 %				
Nb producteurs			1	1	1	1	2	3	3	5	2	9	7
Nb mâles			1	18	6	11	16	55	34	66	48	61	95

+ résistant



sensible

¹ BL = Border Leicester ; CD = Arcott Canadien ; DP = Dorset ; HA = Hampshire ; RI = Arcott Rideau ; RV = Romanov ; SU = Suffolk

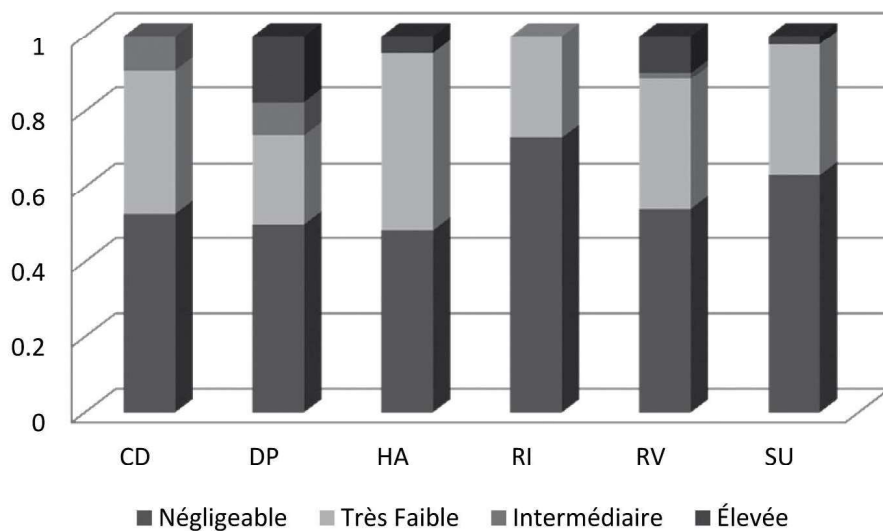


Figure 2. Fréquence des génotypes observés dans les différentes races, en fonction de leur susceptibilité à la tremblante.

Dans le tableau précédent, on peut observer que seuls des sujets de races Border Leicester et Arcott Canadien portaient la mutation H au codon 154 dans notre population étudiée. Puisque cet allèle était peu présent dans la population échantillonnée, mais aussi moins considéré en Amérique du Nord, la figure suivante a été produite afin d'alléger le portrait des différents génotypes. La figure qui suit présente ainsi le portrait des génotypes pour les principales races rencontrées au Québec. Seules les races ayant évalué plus de 20 mâles sont donc présentées. Dans cette figure, la fréquence des génotypes a été répartie en fonction de leur position dans l'échelle de susceptibilité à la maladie, tel que considérée par l'ACIA et Tremblante Canada (codon 136 et 171 seulement). Les génotypes

sensibles AA QQ, AV QQ et VV QQ ont donc été regroupés sous une susceptibilité élevée à la maladie.

Les résultats démontrent que nos races pures sont sur une bonne voie puisque toutes les races présentent une bonne proportion de sujets peu sensibles à la maladie. Toutefois, sur une note moins positive, il faut souligner qu'il reste encore du travail à faire, plus particulièrement dans les races où l'on retrouve des génotypes très sensibles à la maladie (136-171 : AA QQ, AV QQ et VV QQ). Toutefois, une approche par troupeau nous a permis de constater que certains élevages ne comportent aucun mâle porteur de génotypes sensibles. À l'inverse, les sujets sensibles sont généralement retrouvés, en faible proportion, dans seulement 1 ou 2 troupeaux/race. Ainsi, un travail concerté entre les

Susceptibilité à la tremblante (ACIA – Tremblante Canada)

Génotypes aux codons 136 - 171	Susceptibilité
AA - RR	Négligeable
AA - QR	Très faible
AV - QR	Intermédiaire
AA - QQ	Élevée
AV - QQ	
VV - QQ	

éleveurs permettra éventuellement d'atteindre l'objectif ciblé, car il y a une importante variabilité génétique de sujets porteurs de résistance à la maladie.

En conclusion... Les données recueillies au sein de notre échantillon de béliers de race pure suggèrent que le cheptel ovin québécois est sur une bonne voie pour atteindre une meilleure résistance génétique à la tremblante. En effet, près de 55 % des béliers échantillonnés présentent une susceptibilité négligeable à la tremblante. Par ailleurs, si on ajoute que 35,2 % des sujets sont porteurs du génotype 136AA-171QR, alors 90,1 % des mâles échantillonnés dans ce projet sont considérés comme ayant une susceptibilité variant de très faible à négligeable pour la maladie. Considérant que les mâles échantillonnés dans ce projet sont des géniteurs ou des fils de géniteurs influents, il est possible de croire que ce portrait est similaire dans les élevages, ce qui est une excellente nouvelle pour notre industrie ! ■

Vous voulez en savoir plus sur la tremblante, les croisements judicieux, les stratégies à prioriser pour assurer la protection des troupeaux, l'intégration des données de génotype à la base de données GenOvis, le Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la Tremblante (PVCTT).

- ➔ Une conférence sera offerte sur les résultats du projet lors de la prochaine assemblée générale annuelle de la SEMRPQ.
- ➔ L'article : **Pas de raison de ne pas génotyper pour la résistance à la tremblante! Différentes alternatives sont disponibles!** Regroupe une foule d'informations et est disponible en ligne sur le site internet www.semrpq.net
- ➔ Consultez la page Facebook de la SEMRPQ pour y consulter les informations sur la maladie et le rapport complet de l'étude.

Merci au CEPOQ pour la collaboration à ce projet !



Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du Programme de développement sectoriel, issu de l'accord du cadre Cultivons l'avenir 2 conclu entre le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, et Agriculture et Agroalimentaire Canada





SEMRPQ

TOURNÉE DE FORMATION SUR LA **GÉNÉTIQUE ET LA CONFORMATION DES SUJETS REPRODUCTEURS...** DÈS JANVIER 2018

CATHY MICHAUD, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEMRPQ

Vous vous rappelez la Tournée génétique et conformation qui avait été tenue en 2008 ? Cette formation avait été l'une des plus populaires jamais tenue en attirant plus de 350 producteurs ! Devant la grande popularité de cette tournée, les changements qui sont survenus dans le secteur ovin, les modifications au programme GenOvis et l'arrivée de nouveaux producteurs dans l'industrie, la SEMRPQ, grâce à l'appui de ses partenaires, a décidé de reprendre cette tournée !

LA TOURNÉE GÉNÉTIQUE-CONFORMATION 2018, CE SERA :

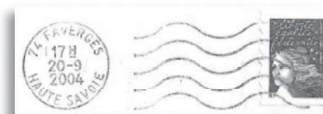
- Une tournée présentée dans 4 régions en janvier 2018;
- Une formation simple portant sur les aspects génétiques contribuant au progrès financier de votre entreprise;
- Une formation portant sur les caractères de conformation nuisibles à la productivité, à la santé et à la rentabilité des sujets en production commerciale;
- Une formation pour mettre à jour vos connaissances sur GenOvis;
- Une formation pour vous épauler lors de la sélection d'animaux reproducteurs (remplacement, achat de femelles ou achat de béliers terminaux ou maternels);
- Une formation sur les bonnes pratiques de sélections et sur les croisements optimaux;
- Des journées où vous rencontrerez des producteurs commerciaux et des éleveurs de race pure afin de faire de nouveaux contacts et échanger sur la production !

À qui s'adresse la Tournée Génétique-Conformation 2018 ???





À l'ensemble des acteurs de l'industrie ovine québécoise. Cette tournée vise s'adresse principalement aux producteurs commerciaux, mais elle s'adresse aussi aux éleveurs de race pure, aux intervenants et aux étudiants qui désirent améliorer leurs connaissances en sélection.



À METTRE À L'AGENDA



NOS FERMES HÔTES:

-  Est : Bergerie du Faubourg
-  Centre : Bergerie Marie du sud
-  Ouest : Les Bergeries Marovine (MH)
-  Sud : Bergerie Les agneaux de la plaine

DÈS JANVIER 2018 ATELIERS THÉORIQUES ET PRATIQUES



LES SUJETS ABORDÉS:

- ✓ Aspects génétiques et progrès financier
- ✓ Caractères de conformation nuisibles
- ✓ Mise à jour des connaissances sur GenOvis
- ✓ Pratiques de sélection et de croisements optimaux
- ✓ Échanges et discussions entre éleveurs



30 \$ + TAXES PRODUCTEURS; 50 \$ + TAXES INTERVENANTS
Incluant dîner et cahier de conférences

RÉSERVATION:

COURRIEL : semrpg@cepoq.com
TÉLÉPHONE : 418 359-3832

Guide conformation/génétique offert GRATUITEMENT ! Une gracieuseté de la SCÉM

Qu'est-ce qui distingue cette formation ???

Une partie théorique permet d'offrir les bases en génétique, les aspects reliés à la rentabilité des entreprises, les indicateurs de performances zootechniques à identifier, ainsi que les animaux à sélectionner pour améliorer une situation donnée.

Une partie pratique en bergerie qui permet d'appliquer immédiatement les concepts appris lors de la formation théorique et d'échanger avec les formateurs. Les notions de conformation des sujets reproducteurs seront mises en premier plan et les éleveurs devront faire des exercices pratiques de sélection !

Les fermes hôtes et les régions ciblées :

Est : Bergerie du Faubourg, St-Narcisse de Rimouski. Production commerciale et Suffolk pur-sang

Centre : Bergerie Marie du sud, St-Gilles de Lotbinière. Romanov pur-sang et hybrideurs DP*RV.

Sud : Bergerie Les agneaux de la plaine, Durham-sud. Production commerciale, Arcott Canadien et Suffolk pur-sang.

Ouest : Les Bergeries Marovine (MH), St-Charles sur Richelieu. Production commerciale et hybrideurs, Border Leicester, Romanov et Hampshire pur-sang.

Participez en grand nombre à cette formation qui n'a pas eu lieu depuis 10 ans! Pour ce faire, surveiller la carte postale que vous recevrez par la poste cet automne pour connaître les dates des arrêts et les modalités d'inscriptions.

Merci à nos collaborateurs :



Partenaires financier :





Photo : Éric Labonté, MAPAQ

SANTÉ

PRÉVENTION DES AVORTEMENTS

C'EST CHEZ VOUS QUE ÇA COMMENCE

HUGO PLANTE, ANNE LEBOEUF, GENEVIÈVE CÔTÉ, MAPAQ

En septembre 2017, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a annoncé le lancement d'une campagne volontaire de sensibilisation et de prévention des avortements dans les élevages caprins et ovins. **Dans le contexte de cette campagne, le Ministère offre, à tous les éleveurs admissibles, une visite vétérinaire préventive d'une durée de deux heures, aussi appelée visite zoosanitaire.**

Au cours de cette visite, l'éleveur aura l'occasion de discuter avec son médecin vétérinaire sur les causes, le diagnostic, la prévention et le contrôle des avortements dans son troupeau. La visite zoosanitaire donne également accès à un programme de surveillance des avortements qui permettra aux participants de bénéficier de tests diagnostiques en laboratoire et d'un suivi vétérinaire lorsque des

avortements surviendront dans leur troupeau.

Cette campagne fait suite à une décision concertée d'introduire de nouvelles mesures, **assumées à 100 % par le gouvernement, dans le Programme d'amélioration de la santé animale du Québec (ASAQ). Par conséquent, la visite zoosanitaire et le programme de surveillance ne comportent aucuns frais pour l'éleveur.** Celui-ci, pour profiter de ces mesures, doit simplement avoir un numéro d'enregistrement ministériel (NIM) et posséder un minimum de 25 brebis ou chèvres adultes. Il est à noter que **la visite doit être effectuée avant le 31 mars 2018.**

Aucune inscription au MAPAQ n'est nécessaire; les éleveurs intéressés peuvent dès aujourd'hui

communiquer avec leur médecin vétérinaire et prendre rendez-vous pour une visite zoosanitaire sur les avortements. Les éleveurs qui n'ont pas de médecin vétérinaire particulier peuvent consulter le site Web de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (www.omvq.qc.ca), sous la rubrique « Trouver un médecin vétérinaire », pour rechercher un médecin vétérinaire dans leur région.

La Campagne de sensibilisation et de prévention des avortements dans les élevages ovins et caprins est le fruit d'une collaboration entre le MAPAQ, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, le Centre d'expertise en production ovine du Québec, Les Éleveurs d'ovins du Québec, le Syndicat des producteurs de chèvres du Québec et l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec. ■



Photo : Denise Bélanger, Ferme du Haut-Vallon



Attention

LA RÉCOLTE DE SEMENCE POUR USAGE EXCLUSIF DU PROPRIÉTAIRE : UNE SOLUTION POUR VOS BESOINS!

LA DIFFUSION DE LA GÉNÉTIQUE DE HAUTE QUALITÉ, MAINTENANT ACCESSIBLE À TOUS !

- PRIX ABORDABLE
- DISPONIBLE RAPIDEMENT... MÊME EN UNE JOURNÉE
- SEMENCE FRAICHE OU CONGELÉE
- BIOSÉCURITAIRE

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATION.
DR GASTON RIOUX, MV
gaston.rioux@cepoq.com

Votre excellent bélier est-il en fin de vie utile?

Vous désirez vendre un de vos béliers (un champion!), mais pouvoir conserver sa valeur génétique (lignée, rareté, etc.)?

Comme groupe d'éleveurs, vous désirez importer un bélier vivant et pouvoir vous partager sa valeur génétique?

Comme groupe d'éleveurs, vous désirez être en mesure de vous partager la valeur génétique des meilleurs béliers de votre race sans les faire circuler de ferme en ferme?

Coût des récoltes très abordable selon le nombre de béliers à récolter et de paillettes total recueillies en fin de récolte.

Une évaluation des coûts est fournie aux éleveurs avant chaque chantier de récolte.

Le CEPOQ possède depuis plus d'un an **tous les permis de récolte de semences ovine et caprine** disponibles au Canada soit :

- ◆ **Permis pour usage exclusif du propriétaire:** la semence récoltée sous ce permis doit être utilisée par le propriétaire seulement, elle ne peut être vendue.
- ◆ **Permis pour usage domestique:** la semence récoltée sous ce permis peut être utilisée et vendue partout au Canada.
- ◆ **Permis pour exportation:** la semence récoltée sous ce permis peut être exportée en autant qu'elle respecte les exigences du pays importateur.



RÉCOLTE DE SEMENCE

POUR USAGE EXCLUSIF DU PROPRIÉTAIRE

OPTIONS OFFERTES PAR LA RÉCOLTE À USAGE EXCLUSIF DU PROPRIÉTAIRE :

- ◆ La récolte de semence sur un ou des béliers qui sont la propriété d'un ou de plusieurs éleveurs. Chaque propriétaire peut obtenir le nombre de doses de semence qui lui est nécessaire, et selon ce qui a été entendu au préalable.
- ◆ La récolte peut se faire en semence fraîche ou congelée. Dans le cas de la semence fraîche, les brebis devront être synchronisées pour être inséminées la journée même de la récolte, et ce, dans des entreprises situées à une distance raisonnable du centre de récolte.
- ◆ Les exigences sanitaires seront variables selon les attentes des éleveurs et seront déterminées au préalable. Par exemple, des tests pourraient être effectués pour le *Maedi-visna* et la paratuberculose. Les béliers examinés avant la récolte devraient toujours être sains et non porteurs de maladies contagieuses.

QUELQUES SCÉNARIOS POSSIBLES :

- ◆ Achat d'un ou de béliers par un groupe de producteurs et partage des paillettes récoltées entre eux. Récolte en semence fraîche ou congelée.
- ◆ Formation d'un groupe de béliers pour une race X et mise en commun du droit de propriété. Récolte en semence fraîche ou congelée.
- ◆ Propriétaire unique qui fait récolter un de ses béliers à sa ferme ou au centre de récolte pour conserver la semence pour sa seule utilisation à la ferme (exemple : le bélier a atteint la fin de sa vie utile ou il sera mis en vente).
- ◆ Formation d'un groupe d'éleveurs d'une même race, d'éleveurs ayant un même statut sanitaire pour une maladie (exemple: le *Maedi-visna*), ou pour des éleveurs d'une même région, etc.

Ce service rendra plus accessible la récolte de semence et, par le fait même, l'insémination, si la semence fraîche est utilisée.

Le partage de béliers à haute valeur génétique pourra se faire de façon biosécuritaire sur plusieurs fermes en même temps.



1642, rue de la ferme, Ste-Anne-de-la-Pocatière, G0R 1Z0
Tél.: 418 856-1200, poste 231 / www.cepoq.com





PROMOTION

PORTES OUVERTES SUR LES FERMES DU QUÉBEC

UNE 15^E ÉDITION RÉUSSIE !

MARION DALLAIRE, CHARGÉE DE COMMUNICATION, LEOQ

Les Éleveurs d'ovins du Québec participent depuis 15 ans à l'activité organisée par l'UPA, Les portes ouvertes sur les fermes du Québec. Des fermes à travers le Québec ouvrent leurs portes au public. Depuis quelques années, un volet « en ville » a été ajouté à l'événement afin de permettre aux producteurs de rencontrer un maximum de personnes. Cette activité est désormais attendue par toute personne intéressée d'en connaître plus sur l'agriculture du Québec.

De la grande visite

Cette année, les 14 fermes ovines participantes ont été très visitées. Deux de ces fermes ont reçu de la grande visite. M. Laurent Lessard, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a visité la Bergerie Nancy et Dominique. L'animatrice et porte-parole de l'événement, Marie-Eve Janvier, ainsi que monsieur Marcel Groleau, président de l'UPA, ont visité la Bergerie des Neiges.



Visite de monsieur Groleau et madame Janvier à la Bergerie des Neiges, propriété de Ludovic Juillet et Desneiges Pépin

BILAN APRÈS 15 ANS

- ➔ Plus de 157 000 visiteurs pour 2017.
- ➔ Près de 2,2 millions de visiteurs depuis la toute première édition, en 2003.
- ➔ 14 fermes ovines ouvraient leurs portes cette année.



Stade olympique

Du côté volet Montréal, l'événement se tenait sur l'esplanade du Stade olympique. Des chapiteaux accueilleraient les diverses productions agricoles. LEOQ avait un kiosque-enclos pour répondre aux questions des visiteurs. Cette année, de dynamiques producteurs de la région de Chaudière-Appalaches et Québec étaient présents. Une présentation sur l'agneau et une démonstration de tonte, animée par madame Nicole Blanchard, avait lieu toutes les heures. ■

Photos de l'événement tenu au Stade olympique



Pierre-Luc Faucher et Éric Lamontagne en interaction avec des visiteurs



CENTRE D'ÉTUDES SUR
LES COÛTS DE PRODUCTION EN
AGRICULTURE

COÛTS DE PRODUCTION

GAGNER DES KILOS, C'EST POSITIF !

CENTRE D'ÉTUDES SUR LES COÛTS DE PRODUCTION EN AGRICULTURE (CECPA)

« Si nous pouvions peser un bâtiment, nous constaterions que les bergeries québécoises ont gagné du poids depuis quelques années. » Voilà ce que nous confiait candidement un producteur ovin passionné de cet élevage. Mais que voulait-il nous dire ? Les brebis sont plus pesantes ? Les bâtiments contiennent de plus en plus de béton ? Rien de tout cela.

Après quelques années de stagnation, le nombre de kilogrammes d'agneau vendus par brebis en inventaire a augmenté de près de 25 % entre 2011 et 2016. Un résultat tout à l'honneur des producteurs ovins du Québec !

Selon les récentes statistiques du programme ASRA de La Financière agricole du Québec, le nombre de kilogrammes d'agneau vendus est passé de 45,3 kg/brebis en 2011 à 56,0 kg/brebis en 2016 chez les entreprises de plus de 300 brebis. Le tableau suivant expose cette progression impressionnante.

Bien que le poids moyen des agneaux lourds se soit accru d'environ 1 kg et que cette catégorie

de vente soit un peu plus importante, ce ne sont pas les principaux facteurs qui expliquent cette amélioration. Selon les données constatées, il semble que le nombre d'agneaux admissibles vendus par brebis soit le paramètre technique qui ait le plus progressé. Entre 2011 et 2016, une augmentation de 1,2 à 1,4 agneau/brebis a été observée.

Plusieurs hypothèses peuvent être retenues pour expliquer cette amélioration de la productivité des élevages. La première est une amélioration de l'efficacité de la reproduction des troupeaux. Selon le chercheur François Castonguay de l'Université Laval, les gestionnaires d'entreprises se sont intéressés depuis quelques années

de plus en plus aux techniques de contrôle de la reproduction. Entre autres, les programmes de régie basés sur le contrôle de la lumière, aidant à maintenir la fertilité des femelles à longueur d'année, sont maintenant implantés dans plusieurs bergeries.

La seconde hypothèse repose sur une gestion plus efficace de la réforme des sujets reproducteurs. Les entreprises semblent, en effet, avoir porté une plus grande attention à retirer de leur troupeau les sujets non performants. Ce simple élément pourrait expliquer une partie de l'amélioration des résultats observés.

Depuis quelques années, la productivité s'est grandement accrue chez les entreprises ovines québécoises et la progression semble persister. Des résultats encourageants pour l'avenir ! ■

Tableau 1. Évolution des kilogrammes vendus¹ par brebis en inventaire

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
kg/brebis	45,3	47,8	52,1	53,6	54,1	56,0

¹ Agneaux admissibles au programme ASRA seulement.

Observez les performances des entreprises du groupe de tête de la dernière étude de coût de production, consultez le site Internet du CECPA : www.cecpa.qc.ca/analyses,3

PIQUE-NIQUE OVIN PROVINCIAL ET 20 ANS DU CEPOQ DÉJÀ UN **CLASSIQUE**, AVEC UNE TOUCHE FESTIVE EN 2017 !

HÉLÈNE MÉTHOT, AGR., M.SC., DIRECTRICE GÉNÉRALE, CEPOQ

Le 15 juillet dernier, le conseil d'administration et l'équipe du Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) recevaient plus de 300 visiteurs à son ancienne ferme de recherche à La Pocatière, maintenant opérée par le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ).



D'abord une journée de formation

Bien que le format soit convivial et familial, l'objectif premier du pique-nique est d'offrir de la formation aux producteurs ovins et à leurs intervenants. Les ateliers offerts portaient sur les thèmes de la santé, de la génétique, de l'alimentation et de la conformation fonctionnelle des sujets reproducteurs. Les participants pouvaient aussi assister à des causeries portant sur l'aménagement biosécuritaire des bâtiments, les outils électroniques et les stratégies d'alimentation des ovins. Parallèlement, une vingtaine de partenaires étaient présents sous le chapiteau Valmetal pour aussi contribuer à la formation des participants.

Des invités d'honneur au méchoui

À sa pleine capacité d'accueil de 190 convives, le méchoui soulignant l'anniversaire du Centre était sous la présidence d'honneur de deux personnes importantes dans le démarrage de l'organisation : le chercheur François Castonguay et Michel Viens, producteur ovin.

Alors en début de carrière à titre de chercheur à Agriculture et Agroalimentaire Canada, Dr François

Castonguay a activement participé à la rédaction du plan d'affaire de ce qui allait officiellement devenir le CEPOQ. Pour sa part, M. Viens avait été mandaté par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec pour faire avancer le dossier et agir à titre de président du nouveau CEPOQ suivant sa création. En introduction au méchoui, ces deux figures marquantes ont saisi les invités et participants du contexte historique et des défis relevés pour atteindre l'objectif, soit la reprise de la ferme de recherche ovine via la création d'un organisme dédié à l'avancement de l'industrie.

Parmi les invités, plusieurs anciens présidents/présidentes et directeurs/directrices généraux ont pu se retrouver et partager leurs souvenirs de ces 20 ans d'histoire! De nombreux partenaires de la région, ainsi que des élus, se sont également joints au groupe pour l'occasion.

M. Viens concluait son intervention avec ces mots : « Ce n'est qu'une partie du travail que je vous ai présenté, mais sachez que le travail a toujours continué et

Des personnes marquantes pour les débuts...

- ☞ Desneiges Pépin et la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec;
- ☞ Jacquelin Moffet, Peter Conway et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec;
- ☞ Jacques Dufour, Gaston St-Laurent et le doyen André Gosselin de l'Université Laval;
- ☞ Les gens de La Pocatière dont André Théberge, Gilles Martin et Jean-Maurice Savard, commissaire industriel;
- ☞ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec via Pierre Demers, Yvan Savoie, le sous-ministre de l'époque André Vézina et Alicja Zybko;
- ☞ Jean-Marc Deschênes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À la présidence au fil du temps...

- ☞ M. Michel Viens (1996-1999)
- ☞ Mme Desneiges Pépin (1999-2000)
- ☞ M. Marc Aurèle Bélanger (2000-2002)
- ☞ M. André Trépanier (2002-2004; 2007-2009)
- ☞ M. Pascal-André Bisson (2004-2007)
- ☞ M. Georges Parent (2009-...)

À la direction générale au fil du temps...

- ☞ Mme Élise Gauthier (1997-1998)
- ☞ M. Stéphano Bolduc (1998-1999)
- ☞ Mme Lynn Hammell (2000-2002)
- ☞ M. Francis Goulet (2002-2007)
- ☞ M. Pascal-André Bisson (2007-2011)
- ☞ Mme Hélène Méthot (2011-...)



continue encore pour faire du CEPOQ ce qu'il est aujourd'hui. Je suis bien placé pour en être conscient et exprimer ma reconnaissance à ceux qui ont suivi. »

Des employés compétents et fidèles !

Dans son allocution, le président Georges Parent a notamment souligné la qualité du personnel du Centre au fil du temps. Il a conclu par ces mots : « Je souligne aussi la fidélité de ces ressources, en commençant par le doyen Monsieur Sylvain Blanchette à l'emploi du CEPOQ depuis 1998. Avec plus de 10 ans au sein de l'équipe du Centre, nous comptons aussi Mesdames Amélie St-Pierre, Johanne Cameron, Hélène Méthot et Marie-Claude Litalien. Un immense merci au personnel actuel et passé, pour ces 20 ans d'héritage laissé à notre industrie. » ■



Dans l'ordre habituel : François Castonguay, professeur à l'Université Laval et coprésident d'honneur de l'événement, M. Michel Viens, éleveur ovin et coprésident de l'événement, Mme Hélène Méthot, directrice générale du CEPOQ, M. Georges Parent, président du CEPOQ, M. Gilles Martin, président du CDBQ, M. Norbert Morin, député de Côte-du-Sud, M. Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska, M. Rosaire Ouellet, maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, M. Claude Gaudette, représentant de la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière et M. Michel Garon, directeur général du CDBQ.
Crédit photo : Gérald Beaulieu.

Merci à nos partenaires de l'événement

PLATINE



ARGENT

- ▶ Premier Choix Agricole
- ▶ Servlinks Communication – Informatique IDC
- ▶ La Coop
- ▶ Association des Médecins Vétérinaires Praticiens du Québec
- ▶ Meunerie Cacouna – ADM
- ▶ Raymond Chabot Grant Thornton
- ▶ Société canadienne des éleveurs de moutons

Du méchoui

- ▶ Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ)
- ▶ L'Agneau de Chez-Nous

Ferme hôte



Centre de Développement Bioalimentaire du Québec
Quebec Agrifood Development Center

BRONZE

- ▶ Syndicat des producteurs d'ovins du Bas-St-Laurent
- ▶ BerGère
- ▶ Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
- ▶ M. Norbert Morin, Député Côte-du-Sud
- ▶ Thibault GM

Des espaces et du Matériel

- ▶ AgroEnviroLab
- ▶ Aon Assurances
- ▶ Bureau vétérinaire L'Islet
- ▶ F. Gérard Pelletier inc
- ▶ JMP CONSULTANTS
- ▶ Réseau Agriconseils BSL
- ▶ Les Services Kopilab
- ▶ Location JC Hudon
- ▶ Pneus Lévesque

VULGARISATION

NOUVEAUTÉS | FICHES TECHNIQUES POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS UNE RÉGIE BIOSÉCURITAIRE DE VOTRE TROUPEAU OVIN !

MARIE-JOSÉE CIMON, AGR.
COORDONNATRICE VULGARISATION, CEPOQ

La santé demeure sans contredit un aspect qui doit toujours être privilégié dans son élevage ovin. La production ovine fait face à une bonne panoplie d'agents infectieux présents à plus ou moins grande échelle dans les élevages québécois. Il importe donc de connaître les traitements et les mesures préventives afin de limiter leur introduction et leur propagation dans les troupeaux ainsi que leur transmission à l'humain dans certains cas.

Dans le cadre du projet : « Développement d'outils et d'ateliers de sensibilisation en accord avec les bonnes pratiques recommandées en matière de santé ovine, de biosécurité, de traçabilité et de salubrité », plusieurs fiches pratiques ont ainsi été élaborées pour les producteurs et intervenants ovins et portant sur des aspects de la santé et de la biosécurité souvent questionnés. Les fiches peuvent être téléchargées sur le site Internet du CEPOQ dans la section : **RÉFÉRENCES / Fiches techniques.**



FICHE | LA PHARMACIE OVINE DE BASE

Malgré qu'elle ne remplace pas une bonne régie en bergerie, la pharmacie doit faire partie de la gestion du quotidien de l'éleveur. Il faudra donc s'assurer d'une bonne connaissance des médicaments de sa pharmacie: la raison de leur utilisation, leur mode d'action, le dosage, la période de retrait, etc.

La **fiche** comprend tout le matériel de base essentiel aux soins de santé du troupeau. Elle y présente également les produits sans prescription ainsi que les médicaments nécessaires d'avoir à sa portée dans toute bonne pharmacie de base.

MÉDICAMENTS DE LA PHARMACIE DE BASE	
MÉDICAMENTS	UTILITÉ
ANTIBIOTIQUES À ACTION COURTE <i>Ex. liquamicine LP, pénicilline, tétracycline</i> <ul style="list-style-type: none"> TÉTACYCLINE LP PÉNICILLINE TÉTACYCLINE (POUDRE) 	Pour débiter le traitement (action thérapeutique plus rapide). Moins de 24 heures de durée d'action. On peut ajouter à cela un antibiotique à plus large spectre (cas de conditions plus graves). La majorité des agents infectieux des ovins Piétiin, listériose, rétention placentaire, abcès. Avortements, pneumonies, listériose, piétiin.
ANTIBIOTIQUES À ACTION PROLONGÉE <i>Poudre. Ex. tétracycline LA, pénicillines LA, florfenicol</i> <ul style="list-style-type: none"> TÉTACYCLINES LA PÉNICILLINES LA FLORFÉNICOL 	Pour continuer le traitement initié par les antibiotiques à action courte. La majorité des agents infectieux des ovins Piétiin, listériose, rétention placentaire, abcès. Avortements, pneumonies, listériose, piétiin.
ANTI-INFLAMMATOIRE <i>Ex. Anafan, Dexaméthasone</i>	Contrôle de la douleur, diminue l'inflammation. Souvent utilisés comme ajout au traitement avec des antibiotiques. Réduit l'enflure du pis. Aide au traitement de la toxicémie de gestation et, en ajout avec la thiamine, à celui de la polioencéphalomalacie.

Un aperçu des éléments présentés dans la fiche « La pharmacie ovine de base ».



FICHE | LA TROUSSE D'AGNELAGE

Il est primordial d'avoir tout le matériel nécessaire à portée de main et non loin de l'endroit où les brebis agnellent pour être prêt à agir rapidement lors d'un agnelage difficile ou pour le suivi de la brebis et de ses nouveaux-nés qui demandent des soins particuliers dans leur première journée de vie.

La **fiche** comprend tout le matériel nécessaire pour porter assistance aux brebis en période d'agnelage et après celle-ci. On y retrouve également les médicaments parfois utiles lors de complication à la mise bas ainsi qu'un résumé des interventions primordiales à réaliser sur les agneaux suivant leur naissance.

MATÉRIEL DE LA TROUSSE D'AGNELAGE	
MATÉRIEL	UTILITÉ
GANTS LONGS À USAGE UNIQUE	Assistance à l'agnelage
GANTS COURTS À USAGE UNIQUE	Soins des nouveaux-nés et autres manipulations
MASQUES	Prévention de certaines zoonoses
SAVON ANTISEPTIQUE (chlorhexidine)	Lavage du pis et de la vulve
LUBRIFIANT	Assistance à l'agnelage
DÉSINFECTANT (Virkon)	Désinfection du matériel
CORDON OBSTÉTRICAL DÉSINFECTABLE	Manipulation lors de l'agnelage
SERINGUES STÉRILES (1 ml, 3 ml, 10 ml)	Injections des brebis et des agneaux
AIGUILLES STÉRILES À USAGE UNIQUE (18 G 1 po, 20 G 1 po, 22 G 1 po)	Injections des brebis et des agneaux
TEINTURE D'IODE (2 à 4 %) OU CHLORHEXIDINE (0,5 %)	Désinfection des nombrils le plus rapidement possible (la teinture ou chlorhexidine en mélange avec l'alcool)
SERVIETTES DE PAPIER	Nettoyage divers
TUBE À GAVER ET CONTENANT POUR GAVAGE	Gavage à la naissance ou d'un agneau faible (hypothermie)
COLOSTRUM COMMERCIAL EN POUDRE	Gavage au besoin
FIL OMBILICAL ET AIGUILLE	Suture de la vulve en cas de doute de prolapse
THERMOMÈTRE	Diagnostiquer les agneaux hypothermiques ou avec fièvre
CRAYON MARQUEUR	Identifier les agneaux ayant besoin de soins spécifiques
PINCE ET ÉLASTIQUES À CAUDECTOMIE	Caudectomie des agneaux naissants
AÉROSOL ANTISEPTIQUE	Soin des plaies lors de l'agnelage
BALANCE POUR AGNEAU	Pesée des agneaux à la naissance
ÉTIQUETTES D'OREILLE	Identification des agneaux
ALCOOL	Désinfection avant les injections (intraveineuses)
PESSAIRE POUR LES PROLAPSES	Problème de prolapses vaginaux

Un aperçu des éléments présentés dans la fiche « La trousse d'agnelage ».

FICHE | UTILISATION JUDICIEUSE DES MÉDICAMENTS

En pratique ovine, il est évident que le médecin vétérinaire ne pourra pas examiner chaque animal malade ni traiter chacun de ceux-ci. Les éleveurs suivront les recommandations de leur vétérinaire pour les traitements préventifs et curatifs. Ils doivent donc prendre la responsabilité qui leur incombe quant à l'utilisation judicieuse des médicaments dans leur élevage.

La **fiche** traite de la gestion responsable de la pharmacie ovine et de l'importance de l'utilisation judicieuse des médicaments. Il est question des recommandations avant de traiter un animal ou un groupe d'animaux ainsi que de certaines mises en garde pour l'éleveur. Enfin, on y traite de tenue de dossiers, de la résistance aux antibiotiques, etc.

Utilisation judicieuse des médicaments

BIOSECURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN

LA LOI SUR LES MÉDICAMENTS AU QUÉBEC

Au Québec, les médicaments doivent être prescrits par un médecin vétérinaire qui a une bonne connaissance du troupeau. Celui-ci peut prescrire des médicaments homologués et également non homologués, hors homologation ou en dehors des recommandations du fabricant. Par contre, il doit en assumer la responsabilité quant aux dosages, sites d'injection, périodes de retrait, etc.

Au Canada, contrairement aux médicaments homologues, aucun seuil minimal de résidus n'est toléré dans les produits animaux mis en marché si un médicament hors homologation est utilisé. Il est donc fort important que les prescriptions des vétérinaires en tiennent compte. Peu de médicaments sont homologués en production ovine, particulièrement pour ceux que l'on doit utiliser pour les brebis laitières.

LA RÉSISTANCE... UN PHÉNOMÈNE INÉVITABLE!

La résistance aux antibiotiques et aux antiparasitaires est un phénomène inévitable. Il faut donc prendre des mesures adéquates pour la contrer. Au Québec, on dénote d'ailleurs de la résistance aux principaux vermifuges utilisés contre les parasites gastro-intestinaux.

Le tableau ici-bas présente une suggestion dans la séquence de décisions quant à l'ordre du choix de l'antibiotique à privilégier dans son élevage. Celle-ci peut cependant varier selon la condition rencontrée et l'efficacité reconnue de l'antibiotique.

SÉQUENCE DE DÉCISIONS SUGGÉRÉE DANS LE CHOIX D'UN ANTIBIOTIQUE



LE BIEN-ÊTRE

- Prévoir une infirmerie pour isoler les animaux malades: permet de suivre l'évolution du traitement et de réévaluer le traitement en cas d'échec. Permet à l'animal de récupérer plus facilement que s'il était en grand groupe. Évite aussi la dissémination de la maladie aux autres sujets du groupe.

LA BIOSÉCURITÉ

- Choisir l'injection sous-cutanée lorsque possible, mais éviter d'injecter dans les masses musculaire de l'arrière train. Injecter préférentiellement dans la zone du cou. Ne pas dépasser 5 ml par site d'injection. La zone où l'on

Un aperçu des éléments présentés dans la fiche « Utilisation judicieuse des médicaments ».

FICHE | ZOONOSES

Les animaux peuvent être porteurs de maladies infectieuses, et ce, souvent sans signes apparents. Certaines de ces maladies sont transmissibles aux humains, on les appelle zoonoses.

La **fiche** traite des différents modes de transmission des zoonoses, des personnes les plus à risques ainsi que des différentes recommandations pour les visiteurs lors de contact avec les animaux et des recommandations pour les éleveurs lors de visites de ferme.

Prévention des zoonoses

BIOSECURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN

RECOMMANDATIONS POUR LES VISITEURS LORS DE CONTACTS AVEC LES ANIMAUX ?

- Respecter les consignes émises par la ferme hôte;
- Se laver les mains avant et après avoir touché aux animaux, ainsi qu'en entrant et en sortant de la bergerie;
- Éviter de se porter les mains à la bouche lors des contacts avec les animaux;
- Éviter de manger des aliments après avoir touché aux animaux et avant de s'être lavé les mains ou lors des visites de ferme;
- Prévenir les piqûres d'insectes et des tiques;
- Éviter les aires d'agnelage et la manipulation des jeunes agneaux;
- Ranger les jouets, les sucettes et les objets qui risquent d'être contaminés;
- Nettoyer les souliers souillés par les excréments d'animaux (on recommande de porter des bottes de plastique);
- Ne laisser jamais les enfants sans surveillance;
- Demander la permission avant de nourrir des animaux;
- Nettoyer les blessures, égratignures, morsures et consulter votre médecin si nécessaire.



RECOMMANDATIONS POUR LES ÉLEVEURS LORS DE VISITES À LA FERME:



À L'INTENTION DU VISITEUR

Ces recommandations s'appliquent lors des visites de ferme, des fermes agricoles, des encans, des fermes de Pâques, ou tout rassemblement d'animaux.

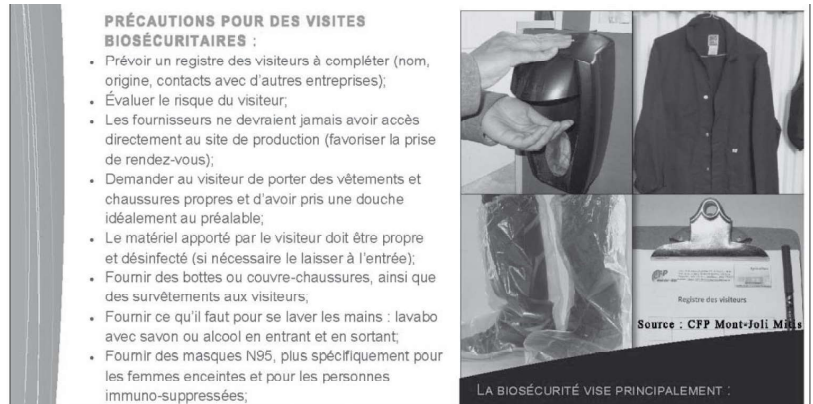
À L'INTENTION DE L'ÉLEVEUR

Un aperçu des éléments présentés dans la fiche « Zoonoses ».



La biosécurité représente tout ce qui entoure les outils, les procédures et les mesures pour contribuer à prévenir, diminuer ou contrer les dangers liés à la transmission d'agents pathogènes pouvant conduire à des pertes importantes dans l'élevage concerné. Les visiteurs et l'introduction non contrôlée de nouveaux animaux sont les principaux éléments pouvant briser la barrière de la biosécurité dans l'élevage.

La **fiche** traite des diverses précautions à prendre pour des visites biosécuritaires à la ferme, du niveau de risque selon la provenance du visiteur ainsi que des diverses options d'installations biosécuritaires possibles en bergerie pour limiter les risques d'infection d'agents pathogènes.



Un aperçu des éléments présentés dans la fiche « Règle de biosécurité ».

Ces fiches ont été financées par le programme SBTBEA - Axe 3, de Cultivons l'avenir 2.



NOUVEAUTÉS | CAPSULES VIDÉO : DE COURTE DURÉE, VISUELLES, ENRICHISSANTES ET INTÉRESSANTES !

Puisque la formule de capsules vidéo est très appréciée et permet de transmettre une foule d'informations pertinentes sur la production ovine, le centre d'expertise est en cours d'un projet de production de 12 courtes vidéos du genre. Plus spécifiquement, les capsules vidéo pratiques toucheront les aspects de la salubrité alimentaire, la biosécurité, la traçabilité, la santé et le bien-être des ovins.

À ce jour, 4 capsules sont disponibles pour visionnement, et il s'agit de :

- ⇒ La quarantaine et ses particularités
- ⇒ L'infirmierie et ses particularités
- ⇒ Le Carnet électronique GenOvis
- ⇒ Bâtons électroniques et traçabilité

Vous pouvez visionner les capsules vidéo sur le site Internet du CEPOQ à www.cepoq.com dans section « Capsules vidéo » ou sur la « Chaine Youtube du CEPOQ ». Cette dernière vous permettra d'ailleurs de visionner toutes les capsules vidéo du CEPOQ produites à ce jour.



L'infirmierie ovine et ses particularités CEPOQ2017

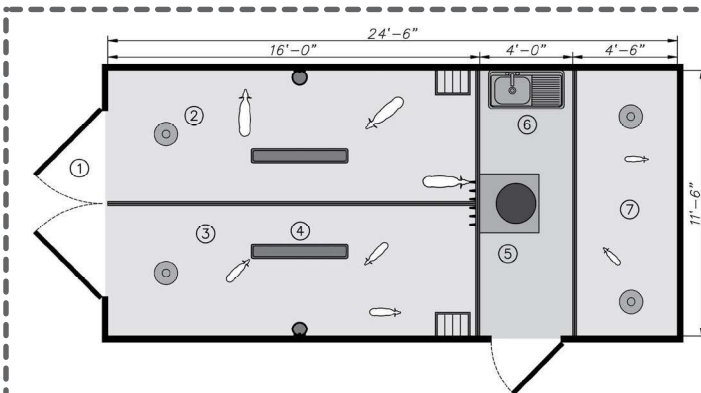
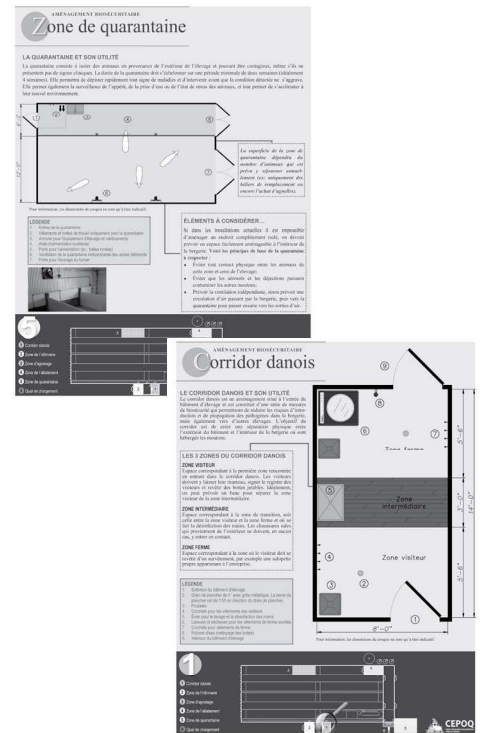
Ces capsules ont été financées par le programme SBTBEA - Axe 3, de Cultivons l'avenir 2.



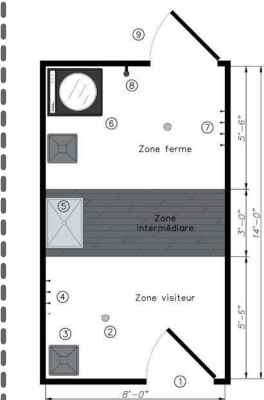
NOUVEAUTÉS | PLANS D'AMÉNAGEMENT BIOSÉCURITAIRE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA CONSTRUCTION OU L'AMÉLIORATION D'INSTALLATIONS D'AVANTAGE BIOSÉCURITAIRES !

Pour répondre aux besoins en biosécurité d'un aménagement optimal des installations, il faut prévoir, que ce soit dans la construction d'une nouvelle bergerie ou dans sa rénovation, différentes zones qui ont leur importance dans une saine gestion de son élevage. Ces espaces biosécuritaires permettront de protéger le troupeau contre les pathogènes potentiellement rencontrés en élevage ovin. Il peut s'agir de : **un corridor danois, un quai d'embarquement, une quarantaine, une infirmerie, une zone pour l'agnelage et une zone pour l'allaitement artificiel.** Ces zones doivent d'ailleurs se situer aux bons endroits de façon à pouvoir établir un plan de circulation cohérent à l'intérieur de l'élevage.

Dans le cadre du projet : « Développement d'outils et d'ateliers de sensibilisation en accord avec les bonnes pratiques recommandées en matière de santé ovine, de biosécurité, de traçabilité et de salubrité », sept plans d'aménagement biosécuritaire ont été produits et peuvent être **téléchargés sur le site Internet du CEPOQ dans la section : RÉFÉRENCES / Fiches techniques.** Vous pourrez grâce, à ces plans, voir où il peut être pertinent de positionner chacune des zones à l'intérieur de votre élevage et vous guider pour la construction ou l'amélioration de celles-ci. Voici quelques plans d'aménagement biosécuritaire produits :



LA ZONE DE L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL consiste en une section de la bergerie qui servira à accueillir les agneaux surnuméraires ou délaissés par leur mère. Bien qu'il demeure plus économique de faire adopter ces agneaux, l'allaitement artificiel peut s'avérer profitable dans les cas où l'adoption est impossible. Pour assurer un taux de survie optimal à ces agneaux, il faut que ceux-ci soient placés dans des conditions idéales de température, d'humidité et de ventilation. La litière sèche et abondante est aussi un incontournable.



LE CORRIDOR DANOIS est un aménagement situé à l'entrée du bâtiment d'élevage et est constitué d'une série de mesures de biosécurité qui permettront de réduire les risques d'introduction et de propagation des pathogènes dans la bergerie, mais également vers d'autres élevages. L'objectif du corridor est de créer une séparation physique entre l'extérieur du bâtiment et l'intérieur de la bergerie où sont hébergés les moutons. Le corridor danois comprend trois zones : la zone visiteur (entrée des visiteurs), la zone intermédiaire (zone neutre qui permet de bien démarquer les deux autres zones et de pouvoir se laver les mains par exemple) et la zone ferme (linge et couvre-chaussures de la ferme). Le corridor danois peut s'aménager assez facilement à l'intérieur d'installations déjà existantes. ■

Ces plans ont été financés par le programme SBTBEA - Axe 3, de Cultivons l'avenir 2.

BÂTON DE LECTURE INTELLIGENT : LE HAUT DE GAMME DES LECTEURS RFID

SYLVAIN BLANCHETTE, AVISEUR TECHNIQUE, CEPOQ

La compagnie Tru-Test a lancé, au cours de la dernière année, une nouvelle gamme de lecteurs RFID. Dernièrement, nous avons fait l'essai du modèle XRS2 dans les installations de la ferme du CDBQ. Cet équipement allie les fonctions de lecture de boucles électroniques et de saisie de données individuelles pour chaque identifiant. Le tout peut être ensuite téléchargé dans le logiciel et l'application pour téléphone intelligent DataLink de Tru-Test.

D'entrée de jeu, ce type de lecteur n'est pas nouveau. Nous avons testé, il y a maintenant deux ans, le HR5 de Gallagher, un modèle équivalent chez le compétiteur. (voir l'article de l'Ovin Québec, Hiver 2015).



Éléments du bâton de lecture XRS2

Un bâton de lecture intelligent dans une bergerie : qu'est-ce que ça peut faire ? Ça peut faire ce que vous voulez !! Dans le cas du modèle XRS2, nous avons testé la saisie de données pour les tâches suivantes :

- Saisie des groupes de saillies;
- Saisie des résultats d'échographie;
- Saisie des données d'agnelage complètes;
- Saisie des pesées;
- Saisie des informations sur les traitements (vaccins);
- Inscription d'une note ou une alarme sur un animal.

Les possibilités sont nombreuses : toutes les données enregistrées sont exportables en fichier Excel. Il est donc possible de les importer dans un logiciel de régie ou dans le système GenOvis par exemple. Il est aussi possible d'envoyer un formulaire P4 à l'Agence de vente des agneaux lourds directement à partir de votre téléphone intelligent. C'est un outil très simple à configurer et il garde

en mémoire chaque configuration de saisie pour réaliser les diverses tâches en bergerie.

Les spécifications du modèle XRS2:

- Distance de lecture de 12 à 16 po;
- Mode lumineux, sonore et vibration à la lecture des boucles;
- Communication Bluetooth avec mode de recherche pour le pairage;
- Stockage de 1 million de boucles;
- Écran couleur LCD 2,7 po, visible en toutes situations;
- Clavier alphanumérique;
- Batterie longue durée (8 heures en mode continu et 18 heures en mode normal)
- Un seul format de longueur 25,6 po;
- 15 champs de données configurables par animal;
- Compatible Windows, iOS et Android, application DataLink;
- Norme IP67 pour la résistance aux environnements difficiles;
- Vitesse de lecture de 1 100 tags par minute.

De tous les essais de bâtons de lecture RFID, celui-ci est le plus performant pour la vitesse de lecture. Nous avons fait le test du couloir et il s'est avéré très efficace pour scanner des agneaux en déplacement à haute vitesse. Même constat pour scanner une brebis dans un grand parc : le résultat s'est avéré très satisfaisant.



Le clavier alphanumérique permet d'ajouter facilement des notes sur un animal et celles-ci restent en mémoire dans l'appareil. Les notes peuvent être consultées à chaque scan et constituent ainsi un bon aide-mémoire. Il en va de même pour les alarmes : elles sont pratiques pour identifier les brebis de réforme ou celles qui ont reçu un traitement antibiotique. Les informations détaillées de chaque animal telles : sexe, race, croisement, date de naissance, id de la mère, id du père, etc. peuvent être visualisées à chaque scan et peuvent servir d'aide à la prise de décision. Ce lecteur pourra être un bon complément d'outil en utilisation avec un indicateur de balance électronique de base (Tru-Test EzyWeight7, Gallagher W810). Il n'est pas pertinent de l'utiliser avec les indicateurs plus performants qui sont déjà



en mesure de saisir la même information : par exemple Tru-Test XR5000, Gallagher TW3 et TSI2. Il serait fortement recommandé de transférer les données saisies dans un logiciel de régie comme BerGère ou dans le système GenOvis. Il est suffisamment configurable pour produire les fichiers de données en format Excel pour l'importation dans ces deux systèmes et bien d'autres.

Les points forts :

- ✓ Rapidité de lecture;
- ✓ Ergonomique, facile à manipuler malgré sa longueur;
- ✓ Saisie de données personnalisable;
- ✓ Écran LCD lisible en toutes situations;
- ✓ Pairage Bluetooth simplifié;
- ✓ Longue durée d'utilisation;
- ✓ Construction solide;
- ✓ Transfert de données avec application pour téléphones intelligents;
- ✓ Mise à jour automatisée de l'interface;
- ✓ Un seul outil pour la saisie.

Les points faibles :

- × Le logiciel DataLink sur Windows est un logiciel de transfert de données uniquement (très limité pour la régie);
- × Saisie de données uniquement; pas d'historique sur les données;
- × Nécessite une bonne connaissance du chiffrier Excel;
- × Pas de lien direct avec SimpliTRACE comme les Allflex, Gallagher et Syscan;
- × Prix élevé (2 500 \$ à 2 800 \$).

Que ce soit en utilisation portative ou fixe, l'efficacité de lecture est excellente. Ce lecteur a aussi démontré une très bonne efficacité en mode lecture continue dans une cage de pesée et l'autonomie de sa batterie s'est fortement démarquée.

C'est un outil qui peut s'adapter facilement à tous types de régie. Pour ceux qui n'aiment pas les logiciels de régie, il est à considérer. Le transfert de données par téléphone intelligent directement en bergerie saura sûrement en accrocher plus d'un. ■

Allez consulter la chaîne Youtube du CEPOQ pour voir la vidéo réalisée sur l'essai du lecteur :
<http://livestock.tru-test.com/en-us/readers/xrs2-stick-reader>

Le CEPOQ tient à remercier la compagnie Matélevage pour le prêt d'équipement dans le cadre de l'essai.



INFORMATIONS IMPORTANTES

SANTÉ

RÉCOLTE DE SEMENCE DE BÉLIERS : NOUVELLES AVENUES !

DR GASTON RIOUX, MV, COORDONNATEUR DE LA SANTÉ, CEPOQ

En automne 2016, le CEPOQ a réalisé un projet pilote de récolte de semence ovine et caprine dans les anciens locaux du CIOQ. Ce projet pilote a permis de valider toutes les étapes inhérentes à la tenue d'un centre de récolte allant des tests nécessaires, des quarantaines et de tous les protocoles reliés au processus de récolte et de congélation de la semence. Cela nous a permis également d'élaborer des scénarios mieux adaptés à la réalité économique de l'élevage des petits ruminants. Il est important de rendre accessible la récolte de semence et par la suite l'utilisation de celle-ci dans nos troupeaux afin de favoriser l'amélioration génétique et la protection de la santé des troupeaux par l'approche biosécuritaire de l'utilisation de l'insémination artificielle.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le CEPOQ possède depuis plus d'un an tous les permis de récolte de semence ovine et caprine disponibles (voir **tableau 1** pour les centres de récolte de petits ruminants au Canada). Il s'agit des permis suivants :

- ☛ **Pour usage exclusif du propriétaire** : la semence récoltée sous ce permis doit être utilisée par le propriétaire seulement; elle ne peut être vendue.
- ☛ **Pour usage domestique** : la semence récoltée sous ce permis peut être utilisée et vendue partout au Canada.
- ☛ **Pour exportation** : la semence récoltée peut être exportée pourvu qu'elle respecte les exigences du pays importateur. Chaque pays importateur peut demander des tests ou des exigences particulières dans le déroulement des récoltes de semence. Par contre, présentement le CEPOQ ne détient pas le permis

pour exportation à la Communauté européenne. Il est donc important que les éleveurs qui auraient l'intention d'exporter de la semence dans un autre pays connaissent bien les exigences de ce pays en particulier.

Les coûts de récolte pour les permis exportation et domestique sont relativement élevés puisque les exigences de l'ACIA font en sorte que les béliers doivent être testés pour plusieurs maladies à la ferme et mis en quarantaine à la ferme (presque 2 mois) avant leur entrée au centre de récolte. Ils doivent subir une autre quarantaine minimale de 45 jours au centre avant de pouvoir être récoltés sous ces

Tableau 1. Centre de récolte au Canada et permis attribués par l'ACIA

Centre de récolte	Permis pour usage exclusif du propriétaire	Permis pour usage domestique	Permis pour exportation	Permis pour exportation à l'Union européenne
CEPOQ	oui	oui	oui	non
Eastgen (Ontario)	oui	oui	oui	non
OC'Flock (Alberta)	oui	oui	oui	oui

◆ Présentement l'ACIA est en révision de la réglementation des centres de récoltes de semences. On peut s'attendre à des changements dans les prochains mois pour les petits ruminants. Le CEPOQ a été consulté.

◆ Généralement chez les brebis on doit utiliser la laparoscopie en insémination avec la semence congelée, par contre chez certaines races, dont la Icelandic le dépôt vaginal de la semence congelée donne de bons résultats.

◆ Des recherches sont encore nécessaires pour améliorer la survie des spermatozoïdes après la décongélation (technique de congélation et diluant).

deux types de permis. Ces béliers sont ainsi non disponibles pour l'éleveur pour une période d'environ 4 mois et plus. Ce qui peut également priver l'éleveur de son « meilleur géniteur » pendant une saison complète pour son élevage.

Toutefois, le permis pour usage exclusif du propriétaire se veut abordable et offre d'intéressantes options aux éleveurs désireux de produire de la génétique de qualité. Ainsi, le projet pilote aura permis de tirer certaines conclusions quant à la disponibilité du service et à l'accessibilité de celui-ci pour un plus grand nombre d'éleveurs.

Voici donc ce que le CEPOQ peut vous offrir dès maintenant :

- ▶ **La récolte pour usage exclusif du propriétaire sur un ou des béliers qui sont la propriété d'un ou de plusieurs éleveurs :** le nombre de propriétaires par bélier peut être variable. Chaque propriétaire peut obtenir le nombre de doses de semence qui lui est nécessaire pourvu que les paillettes soient identifiées à son nom ou à celui de son entreprise. Les paillettes ne peuvent être vendues, mais utilisées seulement sur les brebis du ou des propriétaires.
- ▶ **La récolte peut se faire en semence fraîche ou congelée.** Si l'on utilise la semence fraîche, les brebis à inséminer devront être synchronisées pour être inséminées la journée même de la récolte dans des entreprises situées à distance raisonnable du centre de récolte (durée limitée de conservation de la semence fraîche).
- ▶ **Les exigences sanitaires peuvent varier selon les attentes des éleveurs et seront déterminées au préalable d'une séance.** Par exemple, des tests pourraient être effectués pour le Maedi visna et la paratuberculose. Quels que soient les tests convenus, les béliers examinés avant la récolte devraient être sains et ne démontrant pas de signes de maladies contagieuses. Ces exigences seront dictées pour rendre le processus sécuritaire pour chaque entreprise.

Quelques scénarios possibles :

- ▶ Achat d'un ou de béliers par un groupe de producteurs et partage des paillettes récoltées entre eux - récolte en semence congelée. Les pail-

lettes doivent être identifiées clairement pour le producteur propriétaire et utilisées seulement chez celui dont la paillette est identifiée à son nom (en respect des exigences de la récolte sous le permis « usage exclusif du propriétaire »).

- ▶ Formation d'un groupe de béliers pour une race X et mise en commun du droit de propriété. Récolte en vue de la congélation de paillettes.
- ▶ Les deux scénarios précédents, mais pour récolte en semence fraîche. Chaque copropriétaire aura préparé des brebis synchronisées pour insémination le jour même de la récolte.
- ▶ Un propriétaire unique peut faire récolter un de ses béliers à sa ferme ou au centre de récolte pour conserver la semence pour sa seule utilisation à la ferme. Par exemple, ce serait utile si le bélier a atteint la fin de sa vie utile ou qu'il sera mis en vente dans un proche avenir.
- ▶ Les chantiers de récoltes pourraient se faire pour des groupes d'éleveurs d'une même race, pour des éleveurs ayant un même statut sanitaire contre une maladie comme le Maedi visna, ou pour des éleveurs d'une même région qui partagent le transport vers le centre ou les coûts d'une tournée de récoltes à la ferme, etc.

Le prix des récoltes sera très abordable, le tout dépendant du nombre de béliers à récolter et du nombre de paillettes à fournir au total en fin de récolte. Une estimation des coûts sera fournie aux éleveurs avant chaque chantier de récolte.

Aussi, le CEPOQ a pu constituer une équipe de techniciens et de professionnels capable de répondre à la demande en tout temps. On peut affirmer hors de tout doute que le CEPOQ est prêt à relever tous les défis qui accompagnent la mise en œuvre des chantiers de récolte.

En conclusion, cette offre de service pourra rendre plus accessibles la récolte de semence et, par le fait même, l'insémination si la semence fraîche est utilisée. Le partage de béliers à haute valeur génétique pourrait ainsi se faire de façon biosécuritaire sur plusieurs fermes en même temps. ■

Pour des informations supplémentaires, communiquer avec
Dr Gaston Rioux mv, au 418-856-1200, poste 231 ou
par courriel à gaston.rioux@cepoq.com





Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna*



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé
Alain Marcoux et Sylvie Bradette	Sylvie Bradette	Ste-Sophie-d'Halifax	819-362-3997	Romanov	
Bergerie Alexandre Murray	Alexandre Murray	St-Luc de Matane	418 562-4290	Romanov, F1	Diamant (juin 2014)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Diamant (mars 2008)
Bergerie Innovin	Pascale Maheu	St-Joseph de Beauce	418 397-6168	F1	Diamant (juin 2014)
Bergerie laitière SARGY	Sophie Roy-Goyette	Beaulac	581 228-4507	East Friesian, Lacaune	Or (août 2015)
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Dorper	Or (mars 2015)
Bergerie Les Roses	Zoé Coulombe	St-Rosaire	819 740-8151	East Friesian, Lacaune	Diamant (août 2014)
Bergerie Marie du Sud	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Diamant (nov. 2011)
Bergerie Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédiène	418 935-3701	Romanov	Diamant (juin 2009)
CDBQ	CDBQ	La Pocatière	418 856-3141	Dorset, Romanov, F1	Diamant (avril 2004)
Sébastien Dufresne	Sébastien Dufresne	St-Pierre-de-Broughton	418 424-0084	Romanov	Diamant (déc.2012)
Élevage PLOUI inc.	Pierre Lemire	Baie-du-Febvre	450-783-6545	Dorper, Romanov, F1	Or (Oct.2016)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Danville	819 839-1720	Suffolk	Diamant (sept. 2010)
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Arcott-Rideau, Polypay	Diamant (juin 2009)
Ferme Amki	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Diamant (oct. 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Diamant (août 2012)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Diamant (fév. 2015)
Ferme Bernier Campbell Inc.	Maryse Bernier	Roxton Pond	450 361-9502	Dorper	Diamant (oct.2014)
Ferme Charmax	Frédéric Berthiaume	St-Patrice de Beauvillage	418 596-3465	Romanov	Diamant (déc. 2013)
Ferme Côté Fleurie	Peter Cumyn	Havelock	450-826-3290	Suffolk	Diamant (fév. 2016)
Ferme Desjardins Surprenant	Laurie-Lee Surprenant	St-Cyprien de Napierville	514 830-5287	Dorper	Or (juil. 2016)
Ferme des Petits Moutons	John William Faille	Franklin Centre	450 827-2456	Polypay	Diamant (juil. 2014)
Ferme-École LAPOKITA	Serge Fournier	La Pocatière	418 856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Or (juin 2011)
Ferme Génération B	Sandra Grothé	St-Liboire	450-793-2644	Dorper	Or (janv.2017)
Ferme La Petite Bergère	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Diamant (mars 2010)
Ferme MK et Fils SENC	Kelly-Ann Moreau Beaudry	St-Nazaire d'Acton	450 278-6766	Arcott-Rideau	OR (fév. 2017)
Ferme Noble Hills	Simon Verge et Daniel Farreau	Richmond	819 823-5037	Dorper, Suffolk, Texel, Rouge de l'Ouest et Charollais	Diamant (oct. 2015)
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Diamant (mai 2006)
Ovinas SENC	Andrée Langevin	Thurso	819 986-3757	F1	Or (nov. 2016)
Ferme RIDO	Sonia Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau, Suffolk	Diamant (avr. 2004)
Jean Bélisle	Jean Bélisle	St-André-Avellin	819 983-4206	Romanov	Diamant (déc. 2014)
Jean-Marc Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 822-7806	Finoise	Diamant (janv. 2004)
Le Biscornu	Natalie Chartier	Rimouski	418-735-5018	Icelandic	Diamant (déc. 2015)
Les Bergeries Marovine (MH)	Johanne Cameron Martin Brodeur-Choquette	St-Charles-sur-Richelieu	450 584-3997	Hampshire, Leicester, Romanov, F1	
Les brebis du Beauvillage SENC	Andrey Boulet et Olivier Beauvillage	Lévis	418-261-6498	East Friesian	Diamant (fév. 2017)
Les Fermes Solidar	Robert Gaudreault	Saguenay	418 696-3218	East-Friesian, Lacaune	Diamant (sept. 2014)
RGBG inc. Ferme Dorper de Charlevoix	Rénauld Gravel	Baie-St-Paul	418 435-3577	Dorper	
Stéphane Beaulieu	Stéphane Beaulieu	Gaspé	481 829-0190	Dorper - Katahdin	Or (juil. 2015)
9228-0379 Québec inc.	Pavla Minarcikova	Pontiac	819 282-8822	Rouge de l'Ouest	
Samuel Rioux	Samuel Rioux	St-Alexandre	418-970-0586	Dorset/Arcott Rideau	Diamant (mars 2017)
Lait Brebis du Nord / Maison d'Affinage Maurice Dufour	Tommy Lavoie	Baie-St-Paul	418-435-5692 # 229	East Friesian, Lacaune	
Bergerie Les Fous du Mouton	Julie Leblanc	St-Anicet	450-264-6174	East Friesian, British Milkshoop	

Pour la version la plus à jour de ce tableau, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au www.cepoq.com

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut Argent reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *Maedi visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut Or reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Le vétérinaire responsable du programme est Dr. Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consultez le site web (www.cepoq.com) ou contactez Marine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou marine.jean@cepoq.com.



ÇA BOUGE À LA CLASSIQUE CANADIENNE 2017

À la fin juin, se tenait, à Red Deer, en Alberta, la grande vente annuelle de sujets pur-sang organisée par la Société canadienne des éleveurs de moutons (SCÉM) : la Classique canadienne. Deux membres de l'équipe génétique du CEPOQ, soit Amélie St-Pierre et Johanne Cameron, étaient présents lors de cet événement afin de promouvoir le programme génétique auprès des éleveurs de l'Ouest canadien. De plus, M. Raymond Deshaies, technicien accrédité pour la prise de mesures ultrasons au Québec, était sur place pour réaliser des démonstrations et répondre aux questions des éleveurs. Ce fut également le grand dévoilement du nouveau certificat de performance du programme GenOvis.

Les éleveurs et producteurs commerciaux des provinces de l'Ouest ont démontré beaucoup d'intérêt envers le programme GenOvis et les mesures aux ultrasons, posant d'ailleurs plusieurs questions. Ces éleveurs commencent à constater le progrès réalisé au Québec au cours des dernières années et veulent, eux aussi, mieux se positionner dans ce marché en plein changement.

La Classique canadienne est également l'occasion de reconnaître les éleveurs qui effectuent un bon travail de sélection tant au point de vue de la conformation de leurs sujets que de leur valeur génétique. À cet effet, pour la deuxième année, le concours GenOvis de la Classique canadienne, un partenariat entre le CEPOQ et la SCÉM, a reconnu les sujets qui se démarquaient au sein de leur race sur ces deux aspects. Le tableau suivant présente les règlements et les critères du concours.

Règlements

- ✓ Les éleveurs doivent être des participants actifs au programme GenOvis pour l'année en cours
- ✓ Les animaux doivent être évalués sur GenOvis

Critères du concours

- ▶ 60 points sont accordés selon la valeur génétique de l'animal
- ▶ Races terminales : basé sur l'indice carcasse - CARC
- ▶ Races maternelles : basé sur l'indice maternel hausse de la prolificité - MAT-HP
- ▶ Races prolifiques : basé sur l'indice maternel - MAT
- ▶ 40 points sont accordés selon le classement de conformation (résultat du jugement)



Les prix du concours GenOvis

À l'intérieur de chacune des races, la meilleure brebis et le meilleur bélier reçoivent le certificat de Champion de la race.

Les champions de chacune des races sont ensuite comparés entre eux à l'intérieur des catégories suivantes, en fonction de leur race :

- Races terminales (indice CARC)
- Races maternelles (indice MAT-HP)
- Races prolifiques (indice MAT)

Le bélier et la brebis ayant le plus haut rang centile pour l'indice de la catégorie gagnent le titre de **Champion Suprême**. Si deux sujets ont le même rang centile, celui ayant la meilleure conformation, suivi par la plus haute valeur d'indice est vainqueur. Les éleveurs des sujets gagnants se méritent une plaque GenOvis pour reconnaître leur bon travail de sélectionneur.

Félicitations aux gagnants!

	Race	Sexe	Animal	Éleveur
Champions par race	Charollais	M	OLD COUNTRY 739D	LOREA TOMSIN
	Charollais	F	HALF DIAMOND 4470D	ILEANA WENGER & DAN SINCLAIR
	Dorper	M	NOBLE HILLS 7421E	SIMON VERGE & DANIEL FAVREAU
	Dorset	M	BRIEN G & L 52D	GARY & LUANNE BRIEN
	Dorset	F	MOUNTAIN VIEW B.C. 12D	GORDON BLANKSTEIN
	Hampshire	M	MOUNTAIN VIEW B.C. 7E	GORDON BLANKSTEIN
	Hampshire	F	MOUNTAIN VIEW B.C. 1D	GORDON BLANKSTEIN
	Ile de France	M	TODD POWERLINE 11E	KEITH TODD
	Ile de France	F	TODD 13E	KEITH TODD
	Romanov	M	HALF DIAMOND 5573D	ILEANA WENGER & DAN SINCLAIR
	Shropshire	M	COYOTE ACRES BADGER 145D	LORRI & PATRIC LYSTER
	Southdown	F	TODD H & J 78D	KEITH TODD
	Suffolk	M	MACTAGGART WG WDM 20D	BILL MACTAGGART
	Suffolk	F	MACTAGGART WG WDM 25E	BILL MACTAGGART
	Texel	M	NOBLE HILLS 6678E	SIMON VERGE & DANIEL FAVREAU
Texel	F	NOBLE HILLS 6680E	SIMON VERGE & DANIEL FAVREAU	



Remise de plaque à madame Ileana Wenger



Remise de plaque à monsieur Bill Mactaggart

Champions suprêmes

	Race	Sexe	Animal	Éleveur
Races terminales	Suffolk	M	MACTAGGART WG WDM 20D	BILL MACTAGGART
	Suffolk	F	MACTAGGART WG WDM 25E	BILL MACTAGGART
Races maternelles	Dorset	M	BRIEN G & L 52D	GARY & LUANNE BRIEN
	Dorset	F	MOUNTAIN VIEW B.C. 12D	GORDON BLANKSTEIN
Races prolifiques	Romanov	M	HALF DIAMOND 5573D	ILEANA WENGER & DAN SINCLAIR

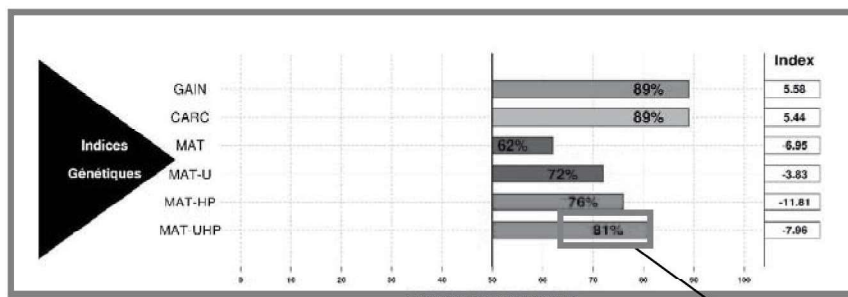
Le nouveau certificat de performance

La Classique canadienne a également été l'occasion de présenter le nouveau certificat de performance de GenOvis. Ce nouveau certificat se veut plus visuel et plus facile à comprendre pour les acheteurs. Le nouveau visuel, sous forme de graphique, permet de voir rapidement les forces et les faiblesses des sujets que vous désirez acheter.

CERTIFICAT DE PERFORMANCE OFFICIEL

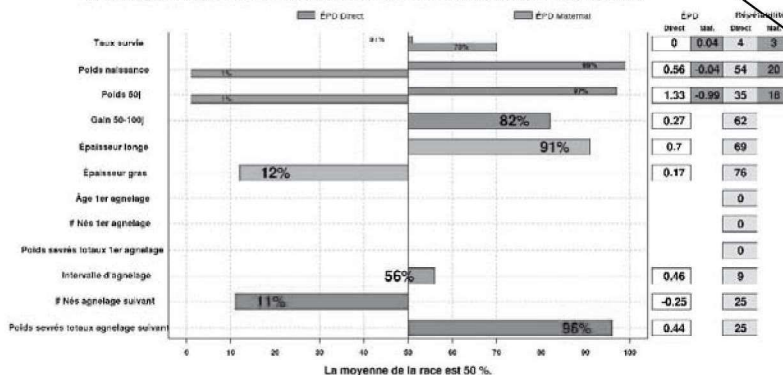
RACE: DORSET POLLED					
TATOU : CEPO88286C PROPRIÉTAIRE : 43224 CDBQ	DATE NAISS. : 2015-06-04				
NUMÉRO ATO : 314788286 ÉLEVEUR : 43224 CDBQ	SEXE : M				
REG #:	NOM:				
CONSAUQUINTÉ : 3,87%					
PARENTAGE PÈRE : CEPO80212WC MÈRE : CEPO7160WC					
# ENR. :	# ENR. :				
GÉNOTYPAGE TREMBLANTE Codons 136 / 154 / 171 . / . / .					
GRAND-PÈRE : CEPO5697S	GRAND-PÈRE : CEPO3326R				
GRAND-MÈRE : CEPO168L	GRAND-MÈRE : CEPO8769R				
NOTE CONFORMATION :					
DONNÉES DE PERFORMANCE					
Groupe contemporain					
Né	Élevé	Pds nais	Âge pesée 50j : 28	Âge pesée 100j : 81	Âge aux ultrasons : 81
43224*2015*3	1	7,3	Pds50j (kg)	Pds100j (kg)	PdsU (kg)
			Ajs.	Ajs.	Longe
			GMO	GMO	Gras
			15	30,4	30,4
			24,8	39,3	24,8
			0,446	0,291	2,9

Pour les sujets pur-sang enregistrés, il est possible d'entrer les noms et numéros d'enregistrement.



Le nouveau visuel, sous forme de graphique, permet de voir rapidement les forces et les faiblesses des sujets que vous désirez acheter. La ligne noire centrale indique la moyenne de la race, tout ce qui est à droite est améliorateur et tout ce qui est à gauche performe moins bien que la moyenne.

ÉPD DES CARACTÈRES DE CROISSANCE ET DE PRODUCTIVITÉ DES BREBIS



Le rang centile est présenté sur les bandes du graphique.

Date:
2017-08-26
Run Date
2017-08-27

La précision des ÉPD et des rapports générés par le système CSGES dépend de la précision des données saisies et/ou fournies par l'éleveur. L'éleveur est responsable de la précision de ses données.



Petit rappel sur les indices à utiliser :

- ✓ Je veux produire des agneaux de marché : CARC* ou GAIN
- ✓ Je veux augmenter mon nombre d'agneaux nés : MAT-UHP* ou MAT-HP
- ✓ Je veux améliorer le poids au sevrage de mes agneaux tout en maintenant la prolificité de mes brebis : MAT-U* ou MAT

*Disponible lorsque l'éleveur fait mesurer ses agneaux aux ultrasons.

Avec son certificat de performance amélioré et l'intérêt grandissant pour l'amélioration du potentiel génétique dans les provinces de l'Ouest, GenOvis se positionnera encore plus comme un leader en génétique ovine. Plus les éleveurs entrèrent des données dans le programme génétique, plus le programme sera performant pour comparer les performances des sujets entre eux et déterminer quels sujets se démarquent parmi la génétique ovine canadienne : ce qui est profitable pour toute l'industrie. ■

Intéressé à en apprendre davantage sur ce concours ou sur le programme GenOvis ? www.genovis.ca

NOUVEAUX PROJETS AU CEPOQ !

CATHERINE ELEMENT-BOULIANNE, AGR., M.SC., CORESPONSABLE DE LA R&D, CEPOQ

*** FORMATION EN ALIMENTATION à venir les 1^{er} et 2 février 2018 pour les intervenants ***



Le CEPOQ et ses partenaires préparent actuellement une **formation avancée en alimentation ovine et caprine pour les conseillers agricoles** de première ligne. L'objectif est de permettre aux entreprises ovines d'améliorer

leur compétitivité et leurs performances zootechniques, en favorisant le transfert de connaissances en alimentation aux intervenants du secteur. La formation vise à présenter les particularités de l'alimentation des petits ruminants (ovins et caprins, laitier et boucherie), tout en transmettant aux intervenants les dernières avancées en recherche concernant l'alimentation !

Financement : Programme d'appui à l'offre de services-conseils en agriculture du MAPAQ (Entente Canada-Québec concernant Cultivons l'Avenir 2)

*** Guide et FORMATION EN INSÉMINATION pour les éleveurs ovins avec semence fraîche ***

Dans le but d'assurer la protection de la santé des troupeaux ovins, le CEPOQ met à jour la **procédure d'insémination artificielle avec semence fraîche**, permettant ainsi une approche biosécuritaire pour le partage de génétique dans

le cadre de l'implantation structurée des schémas génétiques à venir et des initiatives autonomes entre producteurs.

Cette mise à jour des procédures inclura le chantier à organiser à la ferme, la préparation des brebis, le matériel à prévoir et le protocole d'IA lui-même en considérant les aspects de santé et bien-être des femelles et la désinfection des équipements et lieux.

Financement : Programme d'appui à l'implantation de systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux (Entente Canada-Québec concernant Cultivons l'avenir 2)

*** Outils de sensibilisation sur les AVORTEMENTS dans les troupeaux de petits ruminants ***

En collaboration avec le MAPAQ, le CEPOQ est à développer des outils de sensibilisation pour mieux guider les producteurs ovins et caprins et leurs médecins vétérinaires praticiens dans l'amélioration des pratiques à la ferme pour le **contrôle des avortements et de leurs agents causaux** grâce à des fiches de vulgarisation sur le sujet. Grâce à ces fiches qui présenteront les différentes causes d'avortements chez les petits ruminants, il est souhaité d'augmenter les connaissances des producteurs et des vétérinaires, sur les causes, le diagnostic, la prévention et le contrôle des avortements infectieux, tout en favorisant la responsabilisation des éleveurs.

Financement : Programme d'appui à l'implantation de systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux (Entente Canada-Québec concernant Cultivons l'avenir 2)



*** Outils d'aide pour la LUTTE INTÉGRÉE DES PARASITES GASTRO-INTESTINAUX pour les ovins au pâturage ***



Le CEPOQ et ses partenaires (FMV de l'U. de Montréal, MAPAQ) développent actuellement des outils de sensibilisation (vidéos et fiches techniques) afin de sensibiliser les producteurs, les vétérinaires et les conseillers à la

lutte intégrée contre le parasitisme gastro-intestinal et de les motiver à changer leurs pratiques afin de **ralentir le développement de la résistance aux anthelminthiques**.

Financement : Programme d'appui à l'implantation de systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux (Entente Canada-Québec concernant Cultivons l'avenir 2) ■

LES ÉLEVÉS D'OVINS DU QUÉBEC

PROJETS SUR LA LIGNE DE DÉPART OU EN COURS DE RÉALISATION

MARION DALLAIRE, CHARGÉE DE COMMUNICATION, LEOQ

*** Information économique sur les coûts de production des sujets de remplacement en production ovine ***

Ce projet vise à contribuer à l'amélioration des connaissances économiques du secteur. La présentation de données réelles provenant d'entreprises est assurément la façon la plus convaincante d'informer les producteurs agricoles et leurs conseillers. En bref, ce projet permettra de répondre en partie à la question *est-il plus économique de produire soi-même ses agnelles de remplacement ou vaut-il mieux les acheter ?* Plus précisément, les objectifs visent à :

- ▶ améliorer les connaissances des entreprises quant au coût de production des sujets de remplacement;
- ▶ comparer les résultats entre les entreprises afin d'identifier les éléments de succès;
- ▶ cumuler de l'information qui pourra éventuellement bonifier des outils en place ou en cours de développement dans le secteur (Simulovins, GenOvis, outil Excel SEMRPQ...).

Ce projet sera réalisé par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA)

Ce projet est possible grâce à une aide financière du Programme de développement sectoriel, issue de l'accord du cadre Cultivons l'avenir 2 conclu entre le ministère de l'agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et Agriculture et Agroalimentaire Canada

*** Amélioration de la connectivité à ATQ avec le nouveau protocole REST selon les nouvelles exigences du MAPAQ ***

Le nouveau protocole REST d'ATQ est mis en place pour assurer la fiabilité des données transmises à ATQ en filtrant automatiquement les déclarations contenant des données erronées ou des données manquantes. Il vise aussi à adapter les modes de déclarations aux exigences actuelles du MAPAQ. L'objectif spécifique du projet est donc la reprogrammation des interfaces de communication des systèmes informatiques de LEOQ pour passer en Web service avec le protocole REST.

Ce projet financé en partie en vertu du Programme d'appui à l'implantation de systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux, conformément à l'accord Canada-Québec Cultivons l'avenir 2)

*** Développement d'une stratégie de communication concertée au sein de la Filière ovine du Québec ***

Au début de l'année, la Filière ovine adoptait son nouveau Plan stratégique sectoriel 2017-2022. Pour répondre aux objectifs précis visés par ce plan, LEOQ a amorcé ce projet qui vise à améliorer la capacité sectorielle à répondre aux besoins du marché de l'agneau. Plus précisément, ce projet vise à élaborer une stratégie de communication concertée au sein des maillons de la Filière ovine du Québec soit les producteurs, abattoirs, distributeurs et les intervenants.

Ce projet est possible grâce à une aide financière du Programme de développement sectoriel, issue de l'accord du cadre Cultivons l'avenir 2 conclu entre le ministère de l'agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et Agriculture et Agroalimentaire Canada

*** Inventaire et analyse de système de mise en marché et de modèles de production ***

Le mandat, confié le mandat à la firme Forest Lavoie Conseil, comprend deux volets. Le premier mène à l'obtention d'un inventaire de solutions potentielles et une analyse de celles retenues par rapport au mécanisme ou règle de mise en marché. Le deuxième volet concerne les modèles de production d'agneaux sur les fermes.

*** Appui pour le 23^e

Symposium Nord-Américain ***

Organisé par le comité Brebis laitière, le Québec a l'honneur d'être l'hôte du 23^e Symposium Nord-Américain sur la production de lait de brebis (DSANA : Dairy Sheep Association of North America). La réalisation d'un événement d'une telle envergure passe par l'embauche d'un coordonnateur pour aider à mobiliser un maximum de participants, mener à terme le projet et coordonner l'ensemble des tâches. Suite à l'appui du Ministère au projet, le comité Brebis laitière a donc pu aller de l'avant avec l'embauche d'un coordonnateur pour l'événement. Le Symposium se tiendra du 30 novembre au 3 décembre prochain.

Ce projet est possible grâce à une aide financière du Programme de développement sectoriel, issue de l'accord du cadre Cultivons l'avenir 2 conclu entre le ministère de l'agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et



INDUSTRIE

MISSION EN ONTARIO 2017

HOLSTEIN AGRO EXPO

RAPHAËL CHEVALIER, LEOQ

Lors de la réunion annuelle de l'Association américaine de l'industrie ovine, qui se tenait au Colorado en janvier dernier, Jay Lewis, membre du CA de l'OSMA, avait lancé l'invitation à LEOQ de venir visiter sa ferme lors d'une exposition agricole tenue chez lui. Anciennement un rodéo, cet événement s'est transformé, en 2017, en Journée pour l'industrie ovine. LEOQ a répondu à cette invitation et deux représentants se sont rendus à l'exposition en juillet dernier. OSMA y tenait un kiosque et de nombreux producteurs ontariens y participaient. C'est une belle occasion pour LEOQ de renforcer les liens avec OSMA et de visiter la plus grande entreprise d'engraissement ontarienne qui fournit un tiers de tout le volume d'agneaux ontariens abattus dans la province.



Lewis Land & Stock, Holstein, Ontario

La famille Lewis est propriétaire de l'entreprise depuis 1908. Les différentes divisions de l'entreprise (agneau, bœuf, LongHorn Bulls, lait, fourrage et transport) sont opérées par Don (père), les familles de ses fils et une douzaine d'employés. La division Agneau appartient à Jay & Penny Lewis et commercialise de 15 000 à 35 000 agneaux lourds par année. Les Lewis possèdent la majorité des terres d'Holstein.



Don Lewis



Jay Lewis au BBQ

Eweville Station

L'Holstein Agro Expo c'est :

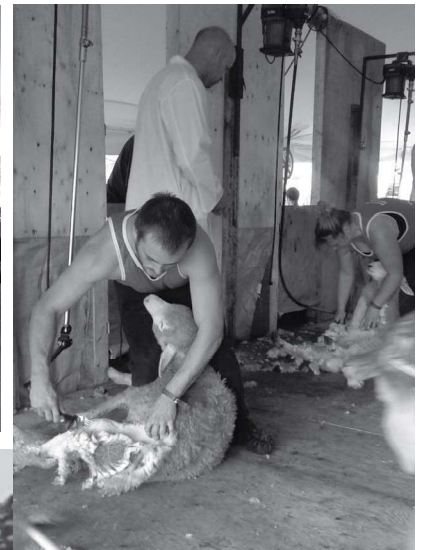
- Clinique de tonte
- Clinique de jugement
- Compétitions internationales de tonte
- Compétitions canines

Compétitions de tonte Amateurs & professionnels

Des compétitions internationales de tonte ont eu lieu. Les compétiteurs provenaient du Canada, des États-Unis, de Grande-Bretagne, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Les États-Unis ont remporté la final sénior. À noter la belle performance du tondeur québécois, Jean-Michel Popik chez les intermédiaires.



3 agneaux en 134 secondes : l'américain est arrivé en 1^{er} place, 1 seconde avant l'australien.



Compétitions canines

Un concours provincial de travail des chiens de troupeau débutait en avant-midi. Le manieur et le chien devaient déplacer les moutons le plus rapidement possible. Des chiens de niveaux mondiaux ont compétitionné.





C'est aussi...

South Gate Solar Farm

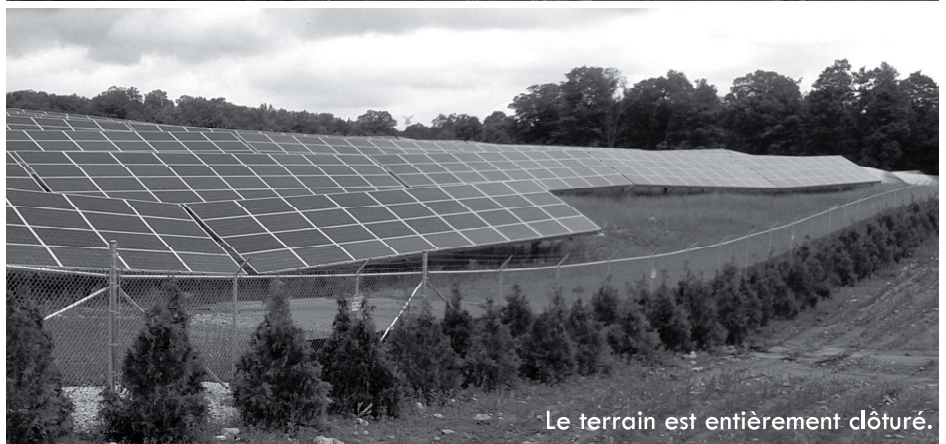
L'entreprise loue 380 acres de terrain pierreux pour 360 acres de panneaux solaires depuis 2016 pour un bail de 25 ans. La construction de 260 M \$ par le groupe Samsung a été rachetée par Teachers, le fonds de pension des enseignants de l'Ontario. L'électricité produite est distribuée par EDF à Ontario Hydro. Le terrain est clôturé pour prévenir les prédateurs et les intrus d'y pénétrer afin de protéger les 164 km de fil de cuivre. Les 420 brebis tondent le pâturage et peuvent s'abriter sous les panneaux.



Les brebis tondent le pâturage et peuvent s'abriter sous les panneaux.

Produire de l'électricité en préservant l'environnement

En compensation, des terres humides sont protégées pour préserver la faune dont le Bobolink, espèce d'oiseau menacé.



Le terrain est entièrement clôturé.



Ferme solaire

Les avancées récentes dans la technologie photovoltaïque permettent le développement de fermes solaires à grande échelle. Les pays européens sont en avance sur le sujet puisque depuis le début des années 2000, plusieurs installations de ce genre ont vu le jour. Le Canada a emboité le pas et développe ce secteur. Un des objectifs visés par l'utilisation de ce type d'énergie verte est de produire l'énergie avec un minimum d'impact pour l'environnement. Les fermes solaires ont le potentiel pour répondre à cet objectif.



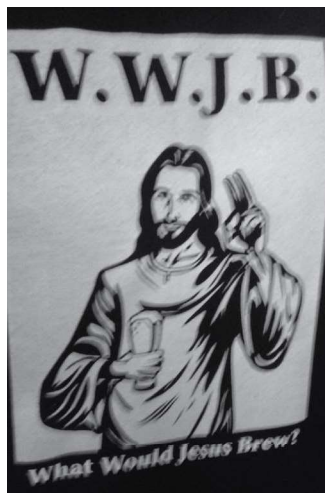
Louise Moreau & Pierre Lessard,
1^{er} Vice-président, LEOQ



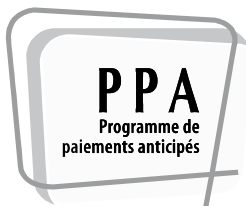
Raphaël Chevalier, LEOQ

En conclusion...

L'événement, amical et festif s'est terminé par des feux d'artifices pour la Fête du Canada. La journée a permis aux représentants de LEOQ de rencontrer des joueurs importants de l'industrie ovine ontarienne et canadienne. ■



Et, pendant que certains en Ontario se demandent que brasserait Jésus, nous savons quelle viande il mangeait...



Chaque jour des producteurs ovins profitent du PPA. Pourquoi pas vous ?

LE PPA

C'EST RENTABLE...

**Jusqu'à 100 000 \$ sans
intérêt et 300 000 \$ au taux de
base moins 0,25 %**

Programme d'aide financière d'AAC administré par LEOQ



Visitez agneauduquebec.com ou
composez le 450 679-0540 poste 8993 ou 8994

**OVIN
QUÉBEC**
LES ÉLEVEURS D'OVINS DU QUÉBEC

Béliers DORSET RR

Troupeau exempt de meadi visna :
statut OR

- ✓ Très bons indices MAT et MAT-HP
- ✓ Sélectionnés sur des critères de productivité
- ✓ Rustiques, massifs, désaisonnés et faciles d'entretien

Ferme Beausoleil enr. Michel Viens
210 Rg 4 Est, St-Joseph-de-Kamouraska Qc. G0L 3P0
418 493-2310 | beausoleil7@sympatico.ca

BLACKIES SUFFOLKS

Pure Race Enregistrée style « British »
Béliers et Agnelles RR et QR disponibles
Excellente carcasse et indice de gain
Situé au NB à 2,5 h de Rivière-du-Loup
Cécile & James Blackie : 506 392-6263
lamb4ewe@nbnnet.nb.ca



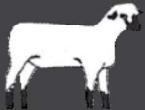
www.blackies.ca

Lomanco Hampshire

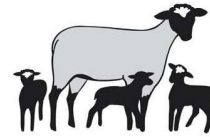
Sur programme de performance depuis 1963
Béliers paternels génotypés

La Ferme Manasan

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge
150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0



Tél. : 819-839-3350
amelie@manasan.qc.ca
www.manasan.qc.ca



Bergerie de l'Estrie

✦ Romanov ✦

Andrée Houle
559, rue des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9

Éleveur Romanov

- Race prolifique, maternelle et désaisonnée
- Troupeau fermé et génotypé
- Suivi GenOvis -Statut Diamant Maedi-visna
- Vente de femelles et béliers reproducteurs
- Vente de femelles F1 Dorset / Romanov

Tél. : 819 849-3221
Cell. : 819 578-3221
froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5
www.bergeriedelestrie.com



GRANDIR ENSEMBLE

Donnez à vos agneaux toute la qualité qu'ils méritent. Notre gamme de lait de remplacement et de colostrum pour agneaux de Grober Nutrition vous permettra de leur donner ce qu'il y a de meilleur dès le départ.

Grober Nutrition, c'est beaucoup plus que du lait de remplacement. Grober Nutrition c'est aussi une qualité supérieure, des aliments équilibrés, de la recherche de produits et un partenaire de choix en qui vous pouvez avoir confiance.



1.800.265.7863 | GROBERNUTRITION.COM    



Une production
SEMRPQ - CEPOQ



Grâce à la contribution financière du MAPAQ

Le retour

Formation sur

LA GÉNÉTIQUE

**ET LA CONFORMATION
DES SUJETS REPRODUCTEURS**

Vous ne verrez plus jamais la sélection de la même façon ...

En salle dans 4 régions dès janvier 2018

PERFORMANCE RECHERCHÉE ICI



Un bon départ simple comme 1-2-3!

1 COLostrum HEADSTART HICAL

Le colostrum de qualité sert :

- Au transfert d'immunité passive par les immunoglobulines (IgG).
- De source d'énergie en prévention de l'hypothermie.

2 LACTOREMPLACEUR OVATION AGNO-CHEVRO

La formulation unique du Ovation Agno-Chevro favorise la formation rapide du caillé, un gage de grande digestibilité pour une meilleure croissance et santé.

- 100 % protéine du lait.
- 100 % sélénium sous forme organique.
- 100 unités/kg de vitamine E.

3 ALIMENTS DÉBUT OVATION 19 PRO/OVATION PULP-O-20

- Sources de protéine et d'énergie idéales pour les agneaux.
- 25 % de sélénium sous forme organique.
- Additionnés de vitamines du complexe B indispensables aux pré-ruminants.



Consultez votre expert-conseil La Coop pour un programme complet d'élevage des agneaux et de régie des brebis.



www.lacoop.coop



Besoin de moutons ?

- De meilleurs taux de croissance?
- De carcasses plus maigres?
- D'une laine de meilleure qualité?
- De mentorat?
- De moyens pour conserver une race rare ou ancienne?
- De l'expérience d'éleveurs chevronnés?

Les éleveurs de moutons de race pure peuvent vous aider à obtenir ce dont vous avez besoin.



La Société Canadienne
des Éleveurs de Moutons
ÉTABLIE EN 1905

www.sheepbreeders.ca